

LIGNE NOUVELLE
PROVENCE CÔTE D'AZUR

POUR UN
TRANSPORT FERROVIAIRE
FIABLE ET PERFORMANT
AU QUOTIDIEN



REUNION PUBLIQUE LOCALE Secteur La Blancarde - Parette

30 septembre 2019

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :



Présentation des intervenants

- Animateur

- Stéphane SAINT-PIERRE - NICAYA Conseil

- SNCF Réseau

- Jean-Marc ILLES - Directeur régional adjoint - Chef de mission LNPCA
- Alain PRÉA - Responsable Bouches-du-Rhône - Mission LNPCA

- Commission Nationale du Débat Public

- Philippe QUEVREMONT - Garant



Philippe Quévremont

Garant de la concertation - CNDP

- Le garant veille à l'information et la participation du public
- Il est indépendant du maître d'ouvrage
- Priorité à la participation du public dans les réunions et par internet
- 30 minutes pour la présentation du projet par SNCF Réseau
- Pour vos interventions, courtoisie, brièveté et respect des personnes → **vous devez chercher à convaincre**

SOMMAIRE

1. LE DISPOSITIF DE CONCERTATION

2. LE PROJET DANS SON ENSEMBLE

- + Les 4 grandes phases du projet
- + Le planning indicatif des phases 1 & 2

3. LES OPÉRATIONS DES PHASES 1 ET 2 SUR LE SECTEUR DES BOUCHES DU RHÔNE

- + Le projet dans les Bouches-du-Rhône
- + Les bénéficiaires du projet dans les Bouches-du-Rhône
- + Secteur La Blancarde - Parette

4. ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

30/09/2019



1. LE DISPOSITIF DE CONCERTATION AVEC LE PUBLIC

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

30/09/2019



Le dispositif de concertation

12 juin - 18 octobre 2019

Sur le nœud ferroviaire marseillais

Réunion d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> 12 juin 2019 à Marseille 	
Ateliers riverains	<ul style="list-style-type: none"> 24 juin : 4^{ème} voie Blancarde - La Penne sur Huveaune 27 juin : Faisceau d'Arenc - Saint-Charles 28 juin : Blancarde 	<ul style="list-style-type: none"> 1^{er} juillet : Marseille Nord 3 juillet : Gare Saint-Charles
Permanences du maître d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> 21 juin et 9 juillet : Gare Saint-Charles 24 juin et 10 juillet : Blancarde 26 juin et 11 juillet : 4^{ème} voie Blancarde - La Penne sur Huveaune 	<ul style="list-style-type: none"> 4 juillet : Marseille Nord 4 et 17 juillet : Faisceau d'Arenc - Saint-Charles
Réunions publiques locales	<ul style="list-style-type: none"> Saint-Charles : 9 septembre 18h → EMD (rue J. Biaggi) Marseille Nord : 26 septembre 19h → Cité des Arts (225 rue des Aygaldes) Blancarde - La Penne sur H : 30 septembre 19h → Entre 2 murs (313 rue St Pierre) Faisceau d'Arenc : 1^{er} octobre 18h → mairie du 2 et 3^{ème} arrdts 	
Ateliers thématiques	<ul style="list-style-type: none"> 27 septembre 2019 à 18h : <i>Environnement Développement Durable</i> <ul style="list-style-type: none"> Maison des associations à Toulon 2 octobre 2019 à 18h : Socio-économie <ul style="list-style-type: none"> EMD rue Biaggi à Marseille 3 octobre 2019 à 18h : Saturation ferroviaire <ul style="list-style-type: none"> Hôtel Campanile à Nice aéroport <p>→ <i>Inscription sur le site internet pour bénéficier d'un transport en commun</i></p>	
Réunion de clôture	<ul style="list-style-type: none"> 17 octobre 2019 à 19h → Préfecture de Région Marseille 	

Retours de la 1^{ère} phase de concertation (juin – juillet 2019)

- **Insuffisance des capacités de stationnement dans les gares de la vallée de l’Huveaune** → augmenter ces capacités dans le cadre du projet (gares de Saint-Marcel et de la Penne-sur-Huveaune)
- **Problématique du bruit produit par les trains**
 - La situation actuelle est perçue dans certaines zones comme problématique
 - Dans ces zones, des inquiétudes ont été exprimées quant à l’aggravation de ces nuisances que l’augmentation du trafic ferroviaire serait susceptible d’engendrer
- **Problématique des inondations dans la Vallée de l’Huveaune** → non aggravation du risque attendue
- **Oppositions à la variante de 4e voie entre La Blancarde et La Penne-sur-Huveaune** → **craintes** qu’elle ne soient une première étape de réalisation d’une 4e voie jusqu’à Aubagne, réalisation à laquelle ils s’opposent fermement
- **Plusieurs interrogations sur l’intérêt d’un service à 4 TER omnibus par heure et par sens, et donc sur l’opportunité d’une 4e voie entre Blancarde et La Penne-sur-Huveaune**, par rapport à un service de 3 TER omnibus par heure et par sens.
- Certains sont **favorables à la réalisation de la 4e voie entre La Blancarde et La Penne-sur-Huveaune** → **4 TER omnibus /h/sens**

2. LE PROJET DANS SON ENSEMBLE

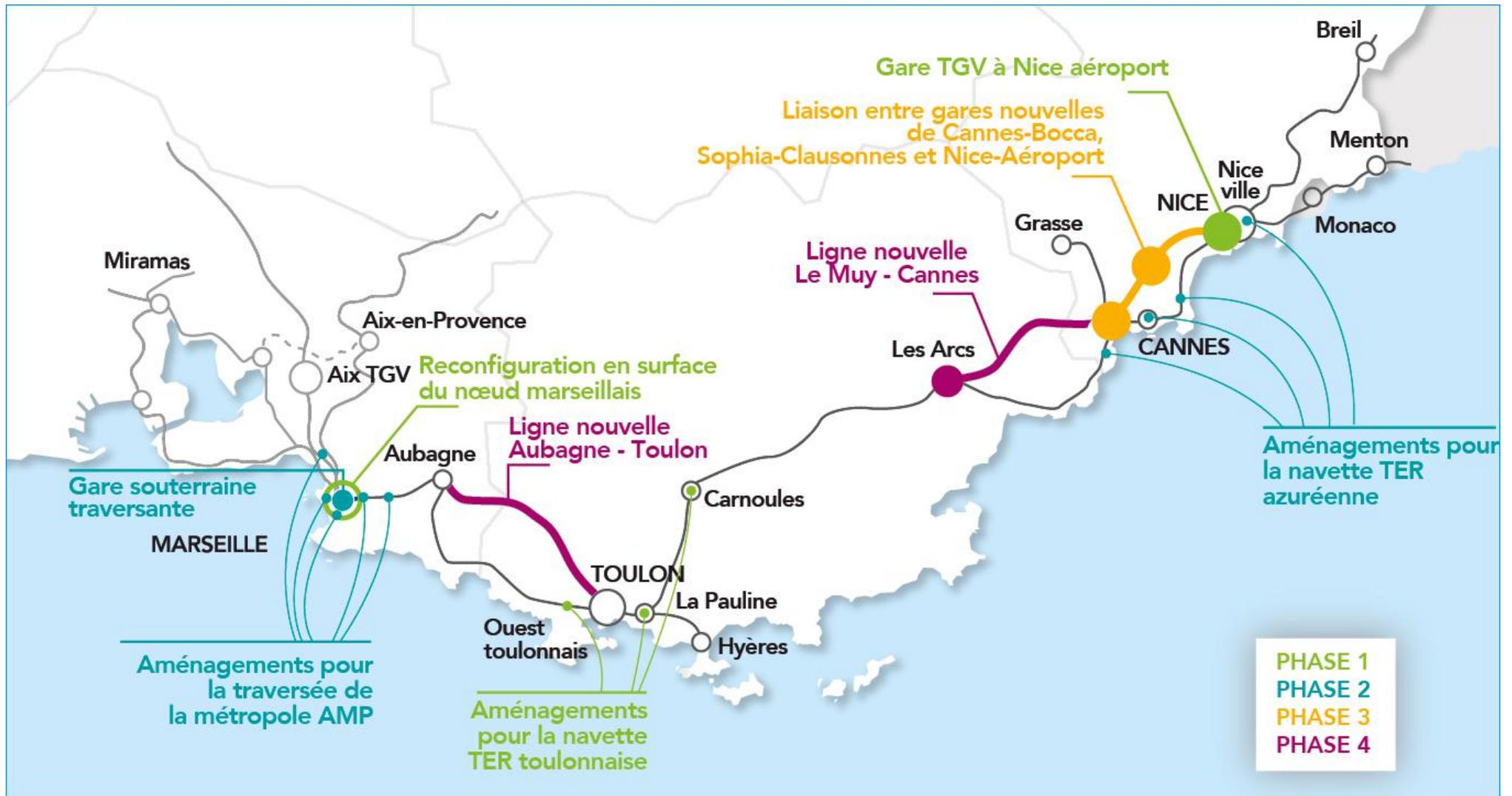
- + Les 4 grandes phases de réalisation du projet
- + Le planning indicatif des phases 1 & 2

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

30/09/2019

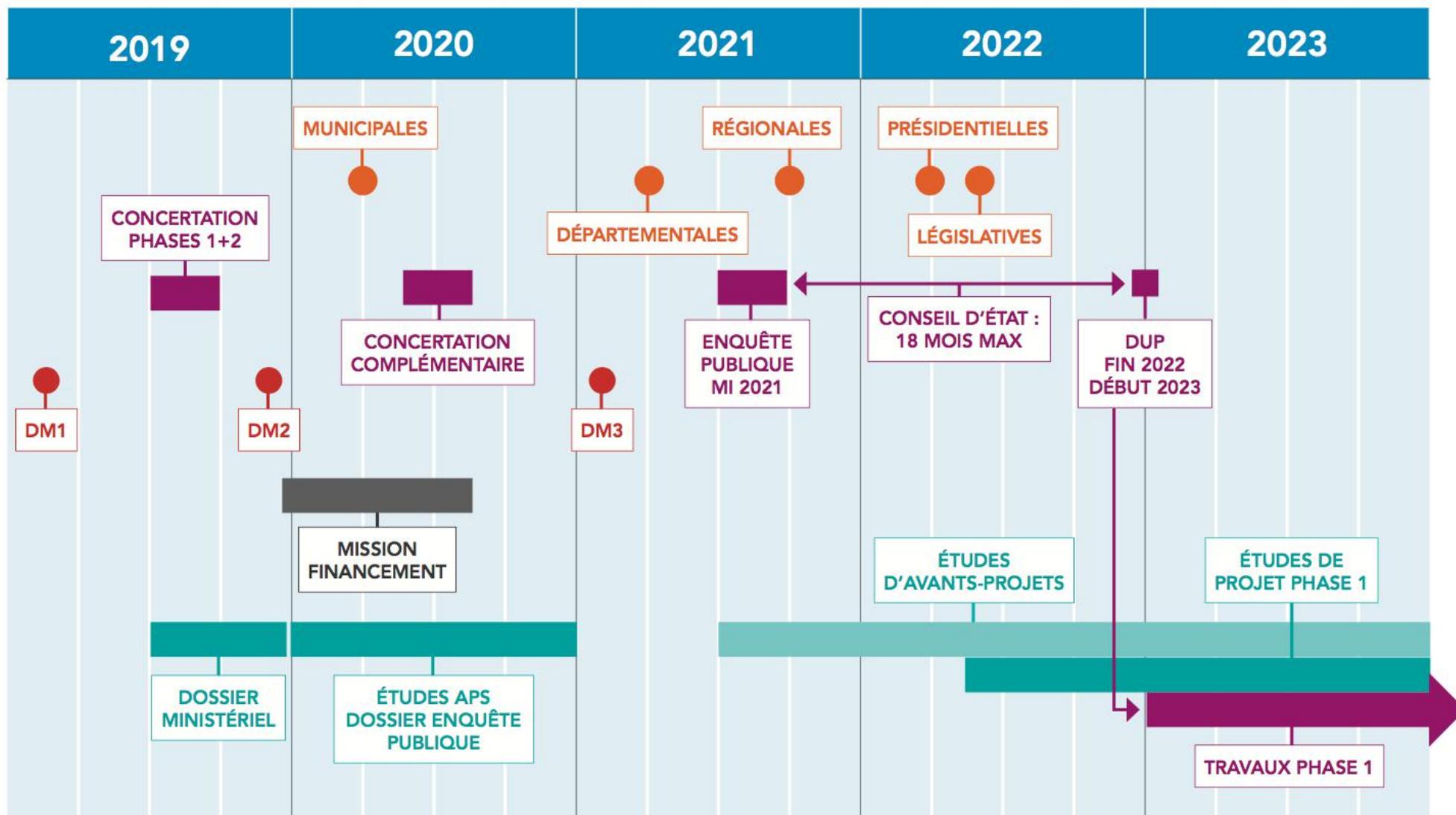


Réalisation phasée du projet LNPCA par le conseil d'orientation des infrastructures le 2 février 2018



Planning indicatif des phases 1 & 2

Cf. décision ministérielle du 4 mars 2019



DUP : DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE - DM : DÉCISION MINISTÉRIELLE - APS : AVANT PROJET SOMMAIRE

* Hypothèse décision ministérielle post concertation publique : fin 2019

3. LES OPÉRATIONS DES PHASES 1 ET 2 SUR LE SECTEUR DES BOUCHES DU RHÔNE

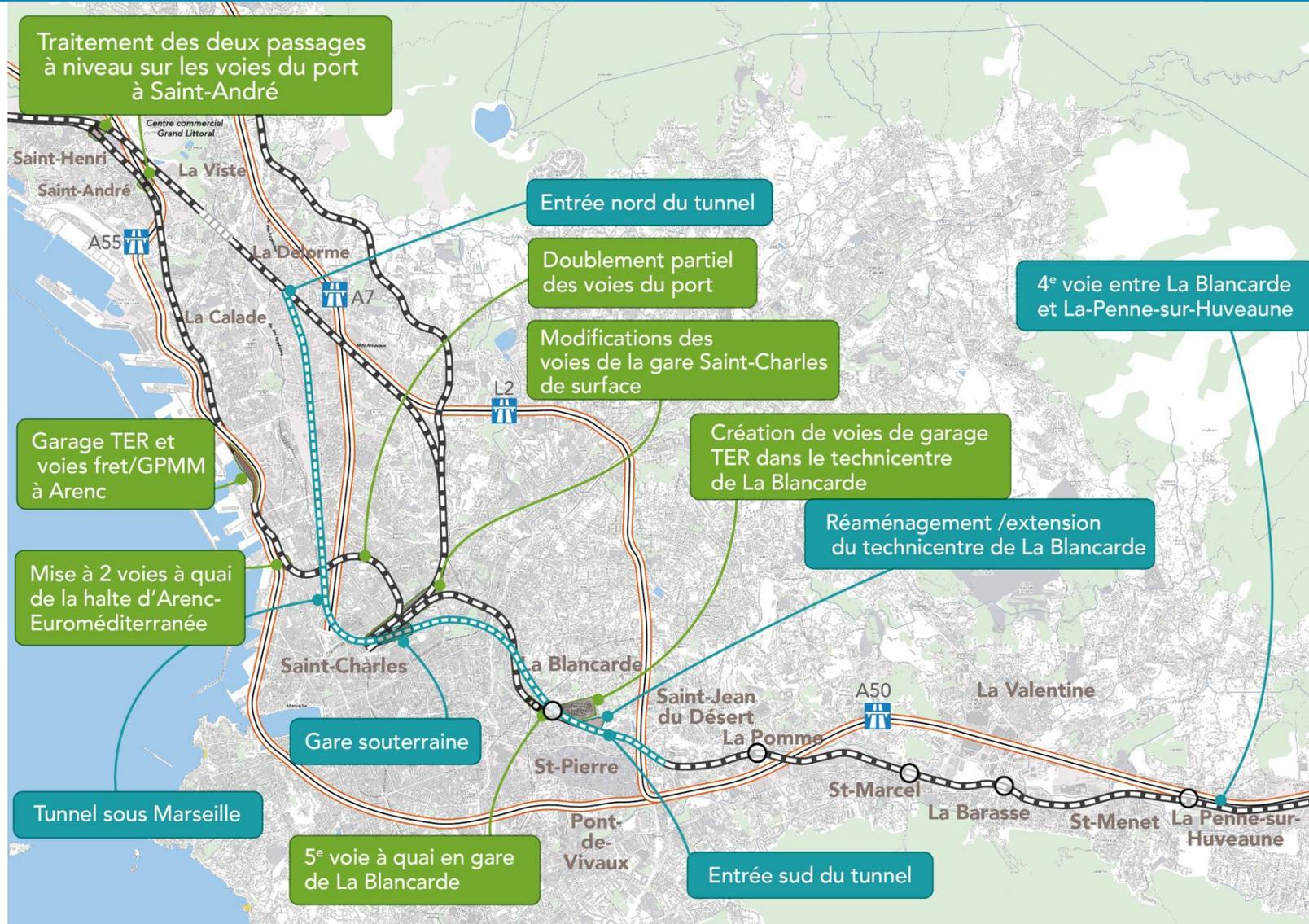
- + Bénéfices du projet dans les Bouches-du-Rhône
- + Secteur La Blancarde - Parette

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :

30/09/2019



Présentation du projet dans les Bouches-du-Rhône : phases 1 et 2



PHASE 1

PHASE 2

Bénéfices des phases 1 & 2 dans les Bouches-du-Rhône

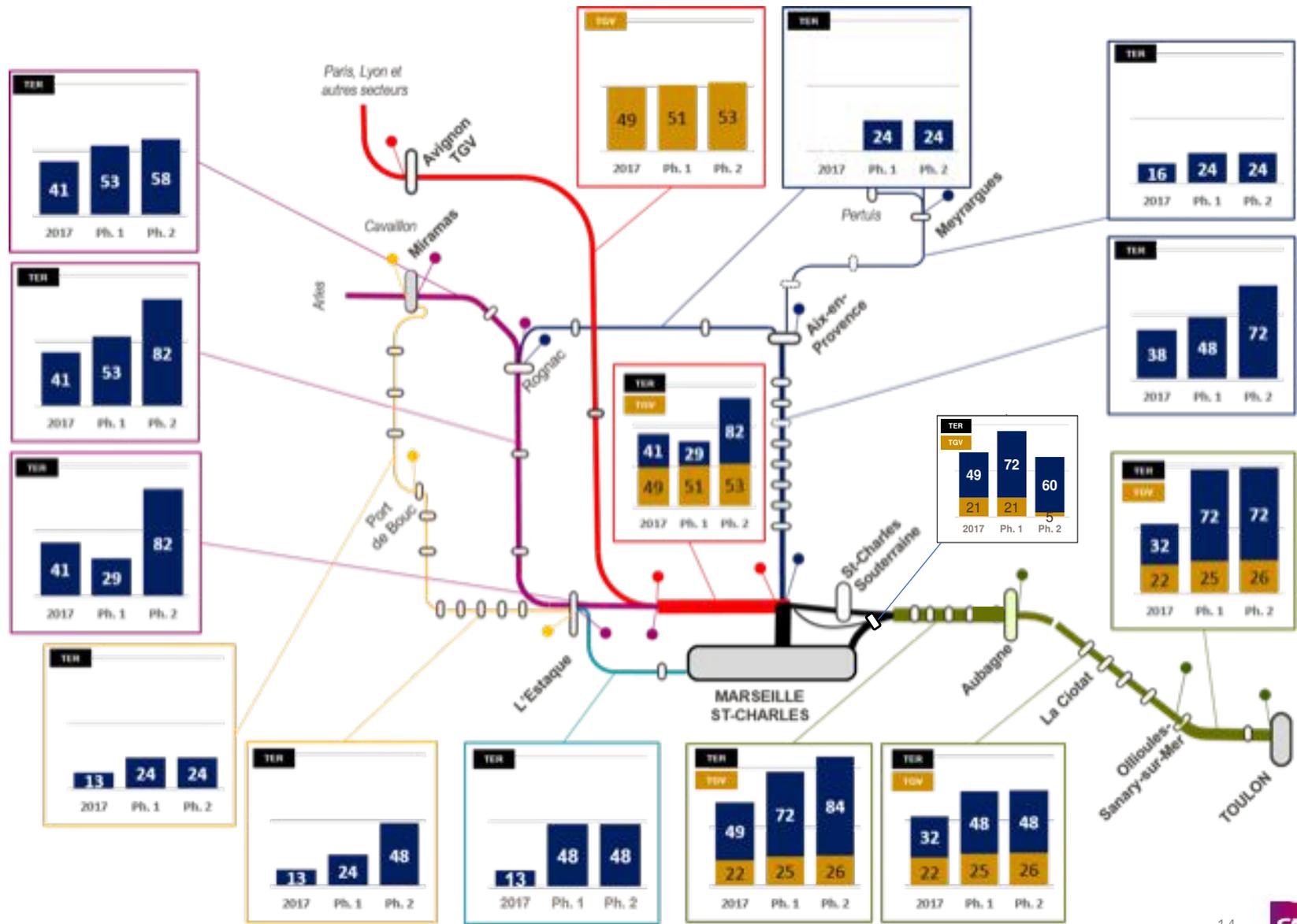
Plus de régularité et plus de capacité

Régularité	Capacité / Services (heure de pointe)
<ul style="list-style-type: none">• Séparation des flux en surface à Marseille Saint-Charles<ul style="list-style-type: none">• Suppression de 4,5 conflits d'itinéraires de trains toutes les heures• Garage des TER par axe pour libérer les voies pour les trains voyageurs<ul style="list-style-type: none">• Marseille-Miramas• Marseille Aix-TGV• Marseille-Aix• Marseille-Aubagne• Circulations techniques séparées des flux commerciaux entre St-Charles et Blancarde• Itinéraire alternatif en cas d'incident	<ul style="list-style-type: none">• Libération de capacité sur les voies de surface à Saint-Charles pour augmenter le nombre de trains circulant<ul style="list-style-type: none">• Capacité permise : 23 TER par heure et par sens (16 aujourd'hui)• Passage à une logique de RER métropolitain• Création de nouveaux services entre Miramas - Vitrolles aéroport - Aubagne - Toulon• Gain de 15 minutes pour 20 000 trains par an traversant Marseille depuis ou vers Toulon et Nice

Capacités permises par le projet dans les Bouches-du-Rhône à l'horizon des phases 1 et 2 : nombre de trains / jour / sens

* 3 voies entre Blancarde et La Penne

TER
TGV



Nombre d'arrêts en gares / jour à l'horizon des phases 1 et 2

Blancarde - Vallée de l'Huveaune - Aubagne : sans ou avec 4^{ème} voie entre Blancarde et La Penne

	<i>Nb arrêts en gare / JOB / sens</i>			
	2017	phase 1	phase 2	
			sans 4 ^{ème} voie	Avec 4 ^{ème} voie
Blancarde				
TGV	-	-	-	-
IV	-	-	5	5
TER	49	72	60	72
Total	49	72	65	77
La Pomme, St-Marcel, La Barasse, La Penne				
TGV	-	-	-	-
IV	-	-	-	-
TER	17	24	36	48
Total	17	24	36	48
Aubagne				
TGV	-	-	-	-
IV	-	-	-	-
TER	49 *	72 *	84 *	96 *
Total	49	72	84	96

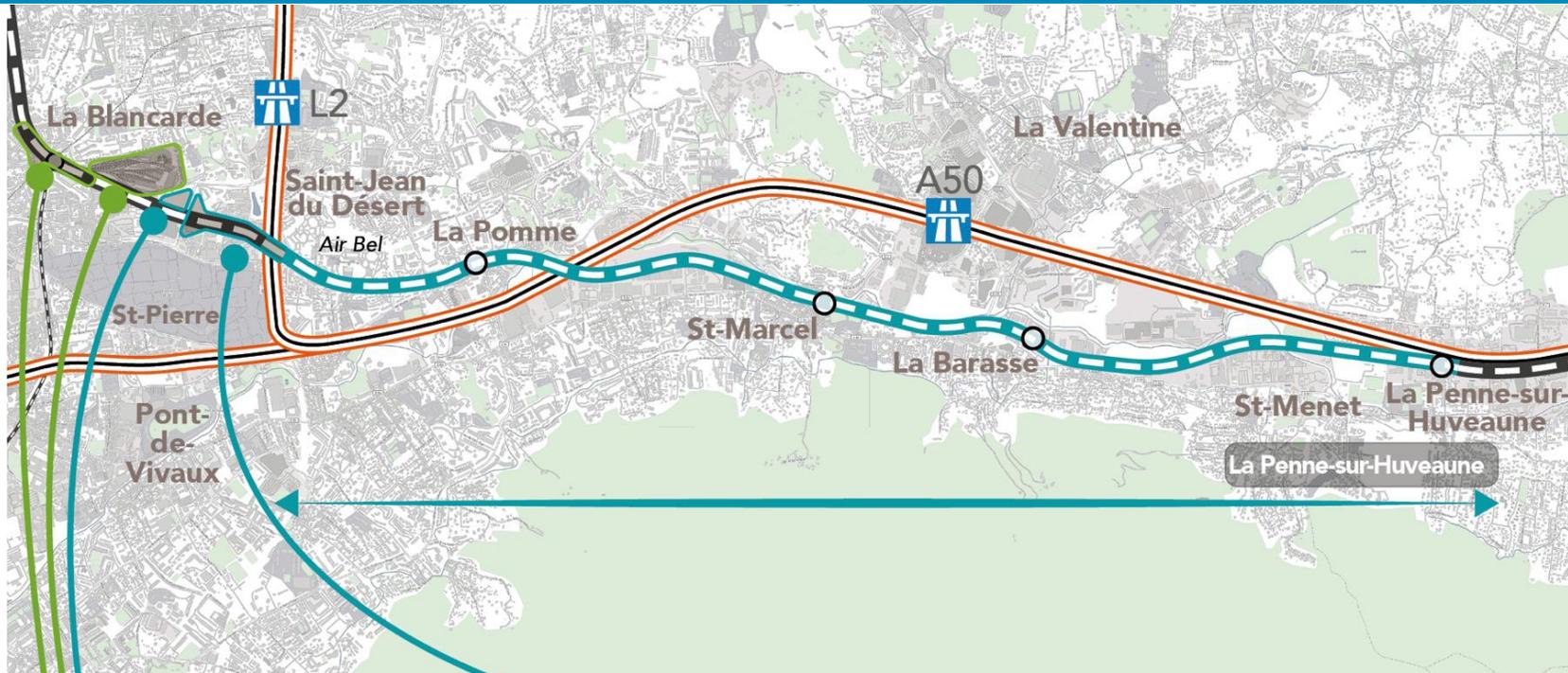
* : dont une partie (les TER omnibus) en origine / terminus vers Marseille

Opérations sur le secteur Blancarde La Penne-sur-Huveaune

Les apports des installations

- Améliorer la régularité en séparant les flux et évitant les mouvements techniques perturbant les mouvements commerciaux
 - Aménagement d'une 5^{ème} voie en gare de la Blancarde
 - Remisage des trains et réorganisation du technicentre
- Permettre 3 TER omnibus par h/sens entre Saint-Charles et Aubagne
 - Nouvelle signalisation ERTMS entre la Blancarde et Aubagne
 - Reconfiguration du bloc Est du plateau de la gare Saint-Charles
 - 5^{ème} voie à quai en gare de la Blancarde
- Permettre 4 TER omnibus par h/sens entre Saint-Charles et Aubagne
 - 4^{ème} voie entre la Blancarde et la Penne-sur-Huveaune
- Raccorder les 2 voies de desserte de la gare souterraine Marseille Saint-Charles et les 3 voies de surface reliant Saint Charles à Aubagne (ou 4 voies entre St-Charles et La Penne)
 - Création d'un ouvrage dénivelé en entrée est du tunnel de Marseille Saint-Charles pour éviter les cisaillements

Opérations sur le secteur Blancarde La Penne-sur-Huveaune



GARE DE LA BLANCARDE

- Création d'une 5^e voie à quai en gare de La Blancarde

(PHASE 1)

TECHNICENTRE BLANCARDE

- Création de voies de garage TER dans le technicentre de La Blancarde

(PHASE 1)

- Restructuration et extension

(PHASE 2)

BLANCARDE - PARETTE

Entrée / sortie Est du tunnel Saint-Charles dans le secteur de La Parette, zone d'activité des Locaux bleus

(PHASE 2)

Franchissement de la L2 et de la coulée verte qu'elle porte

DE LA BLANCARDE À LA GARE DE LA PENNE/HUVEAUNE

Pour porter le service omnibus entre Saint-Charles et Aubagne de 3 à 4 TER par heure et par sens en période de pointe, création d'une 4^e voie de La Blancarde jusqu'à la gare de la Penne-sur-Huveaune :

(PHASE 2)

- Principalement située au nord des voies existantes, sauf d'Air Bel à La Pomme
- Modification des quais des gares de La Pomme et La Barasse
- Enjeux d'insertion et d'aménagement urbain
- Enjeux hydrauliques

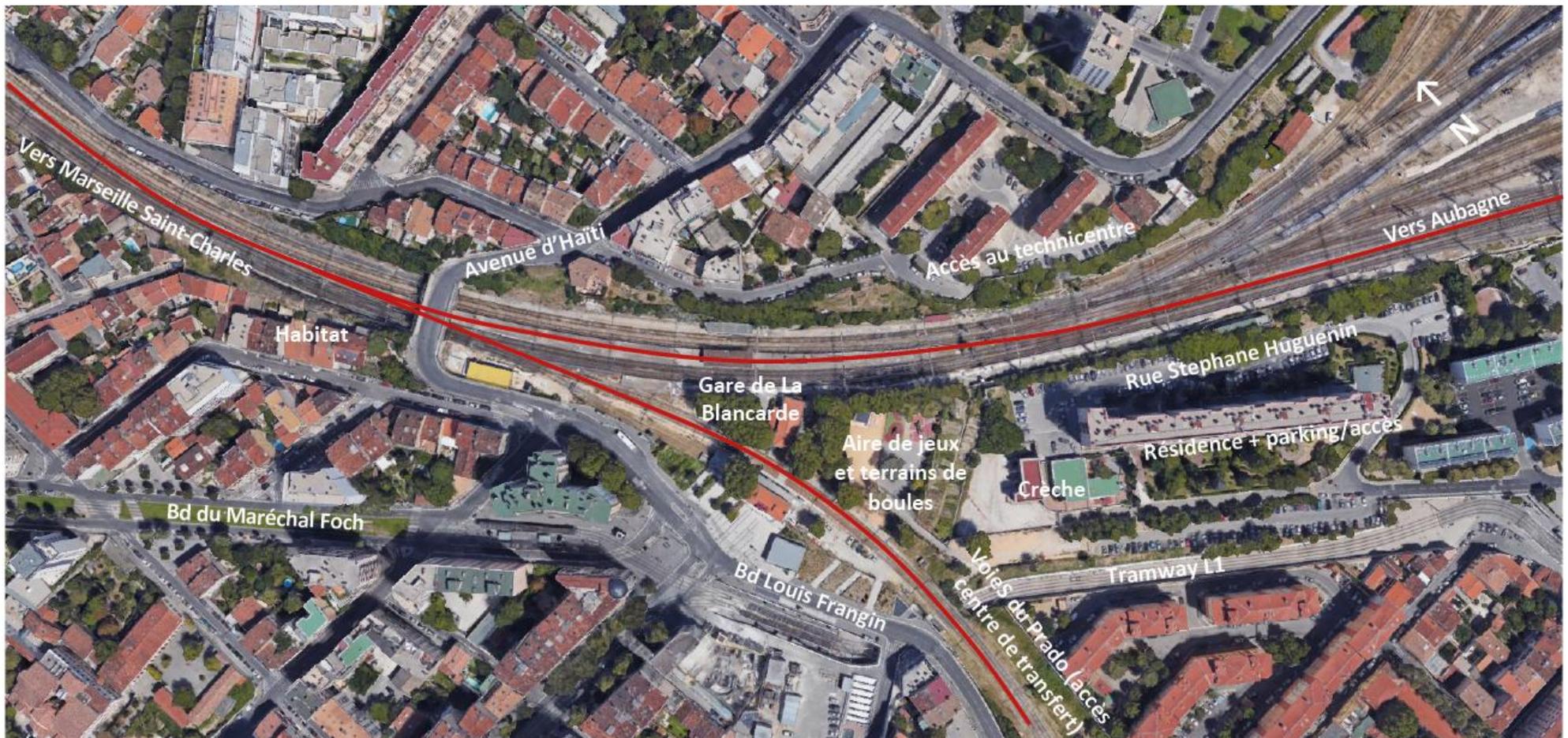
PHASE 1

PHASE 2

5^{ème} voie à quai en gare de La Blancarde

PHASE 1

Situation existante



5^{ème} voie à quai en gare de La Blancarde

2 variantes étudiées

PHASE 1

3 voies dans la vallée de l'Huveaune

Voie omnibus au Sud

- Cette configuration de phase 2 est valable en phase 1 avec les TGV qui continuent en surface vers le fond de gare Marseille St Charles

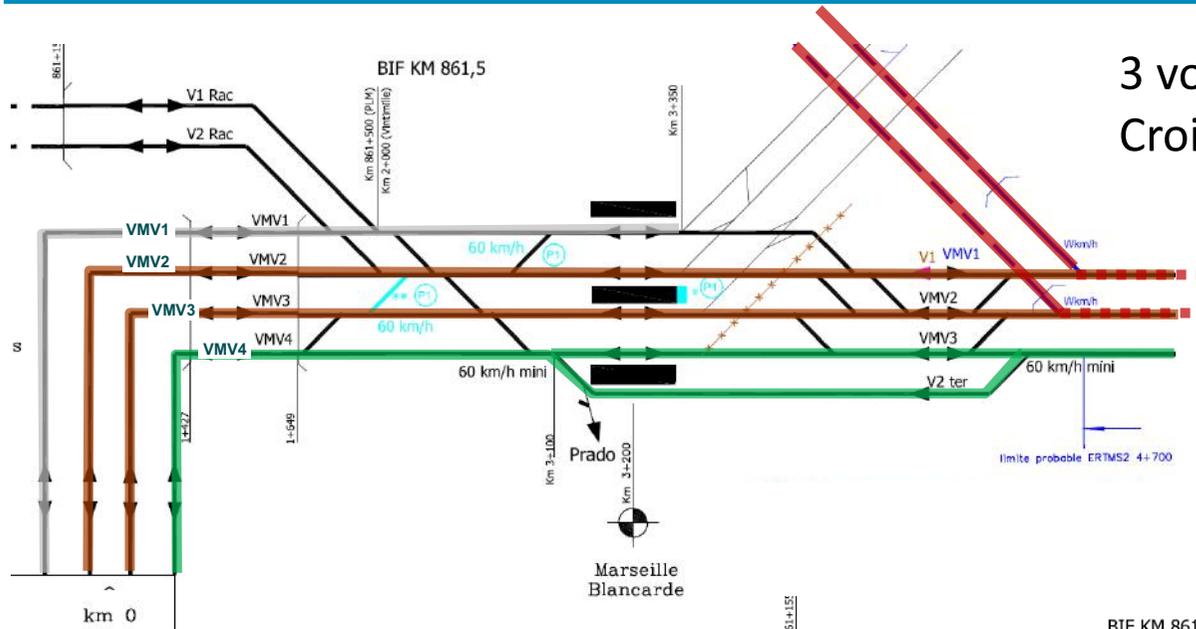
4 voies entre Blancarde et La Penne-sur-Huveaune

Voies omnibus au centre

- Cette configuration est la seule qui permet de faire croiser les omnibus au centre
- Elle est également compatible avec un croisement des omnibus au sud

5^{ème} voie à quai en gare de Blancarde

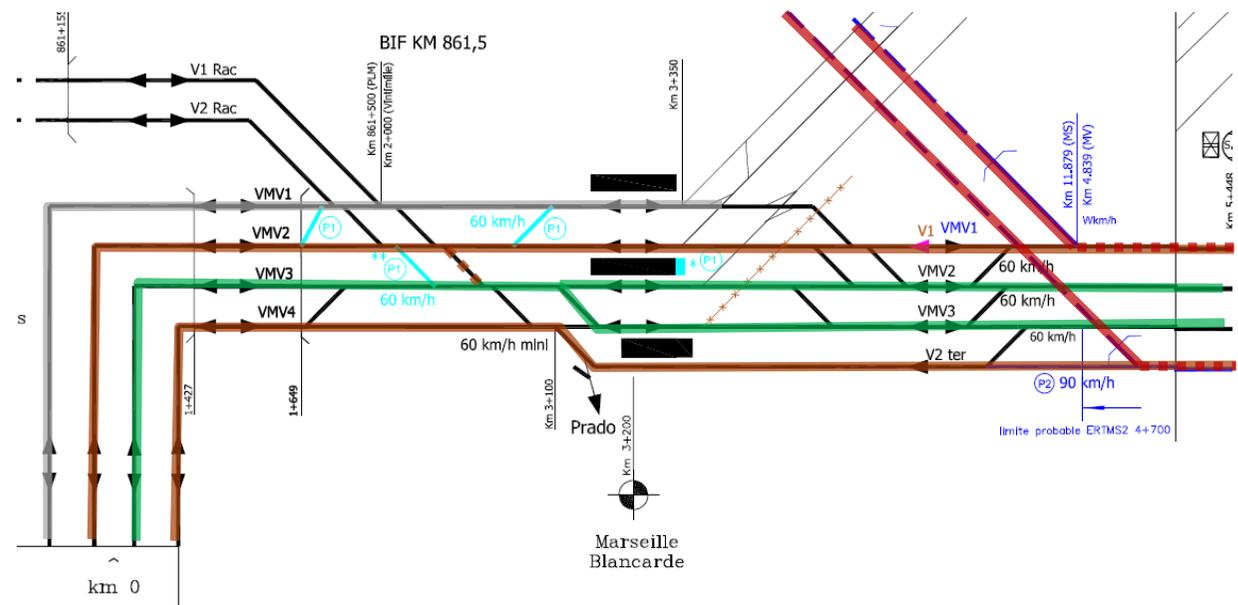
Schémas fonctionnels



3 voies
Croisement omnibus au sud

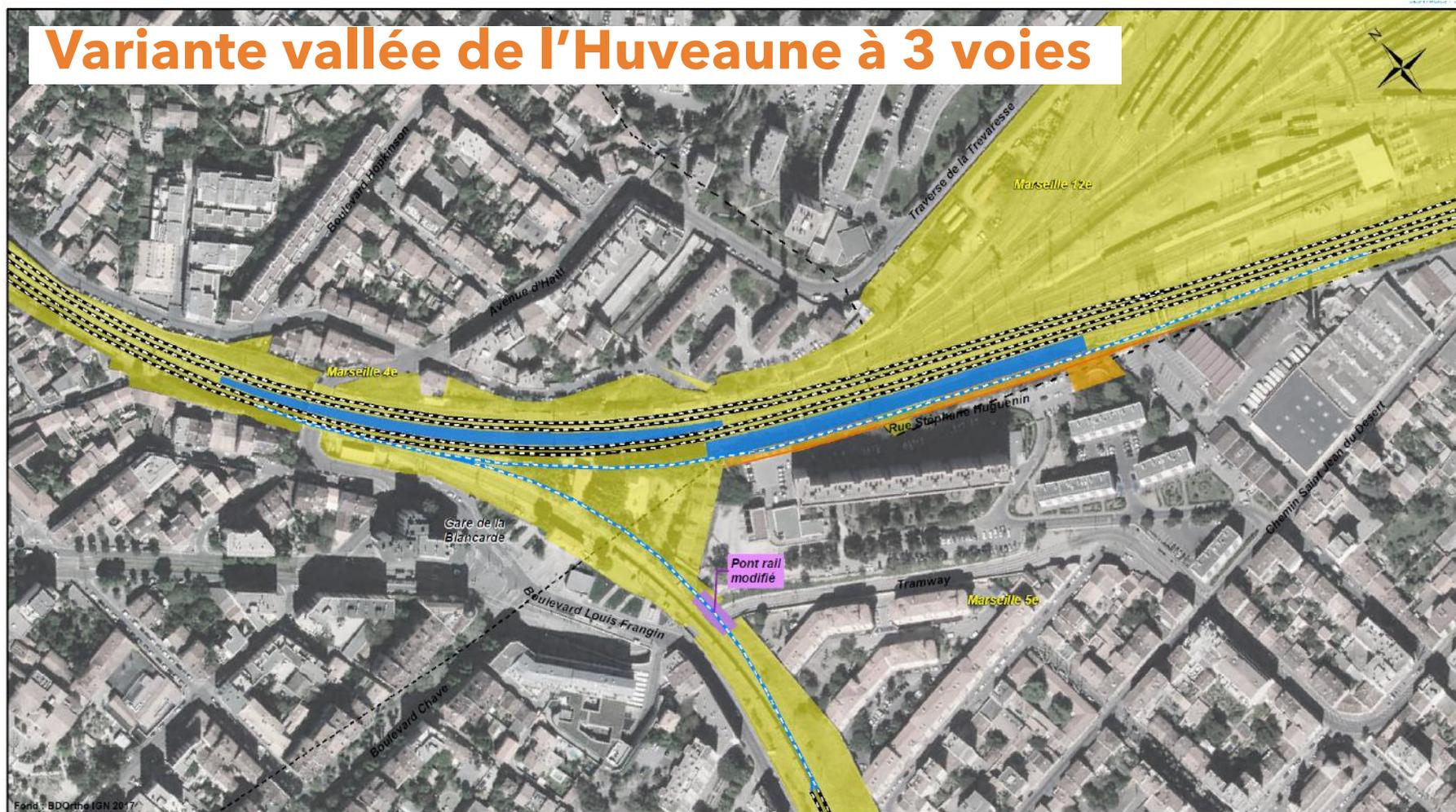
4 voies
Croisement omnibus au centre

- Omnibus
- Semi-Direct
- - - TGV / SD par gare souterraine
- VMV1 dédiée pour l'accès au technicentre



5^{ème} voie à quai en gare de La Blancarde

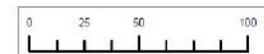
Variante vallée de l'Huveaune à 3 voies



Fond : BDOrtho IGN 2017



- Emprises ferroviaires actuelles
- Emprises nécessaires au projet
- Voie existante
- Voie nouvelle en surface
- Appareil de voie
- Quai créé ou modifié
- Mur de soutènement / Paroi de tranchée ouverte
- Limite de commune ou d'arrondissement



5^{ème} voie à quai en gare de La Blancarde

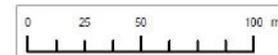
Variante 4 voies entre Blancarde et La Penne



Fond BDO/ma IGN 2017



- Emprises ferroviaires actuelles
- Emprises nécessaires au projet
- Emprises nécessaires aux travaux et restituées à terme
- Voie existante
- Voie nouvelle en surface
- Appareil de voie
- Quai créé ou modifié
- Mur de soutènement / Paroi de tranchée ouverte
- Limite de commune ou d'arrondissement

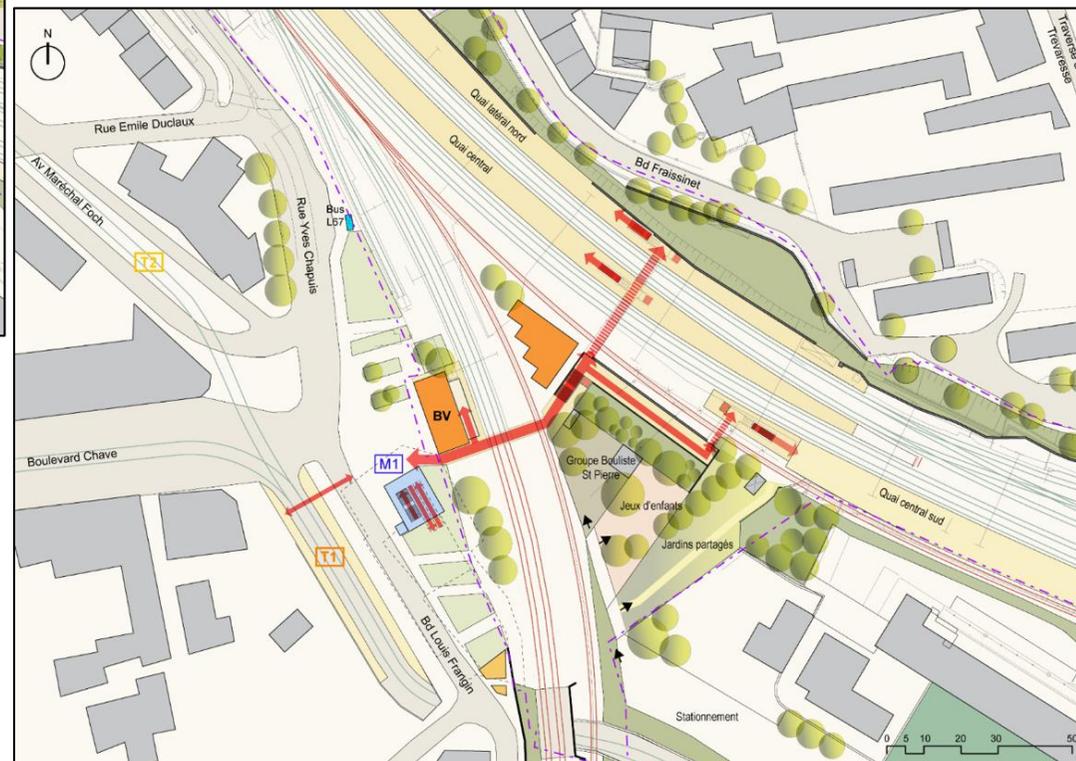


5^{ème} voie à quai en gare de La Blancarde Accès aux quais pour les 2 variantes

Situation existante

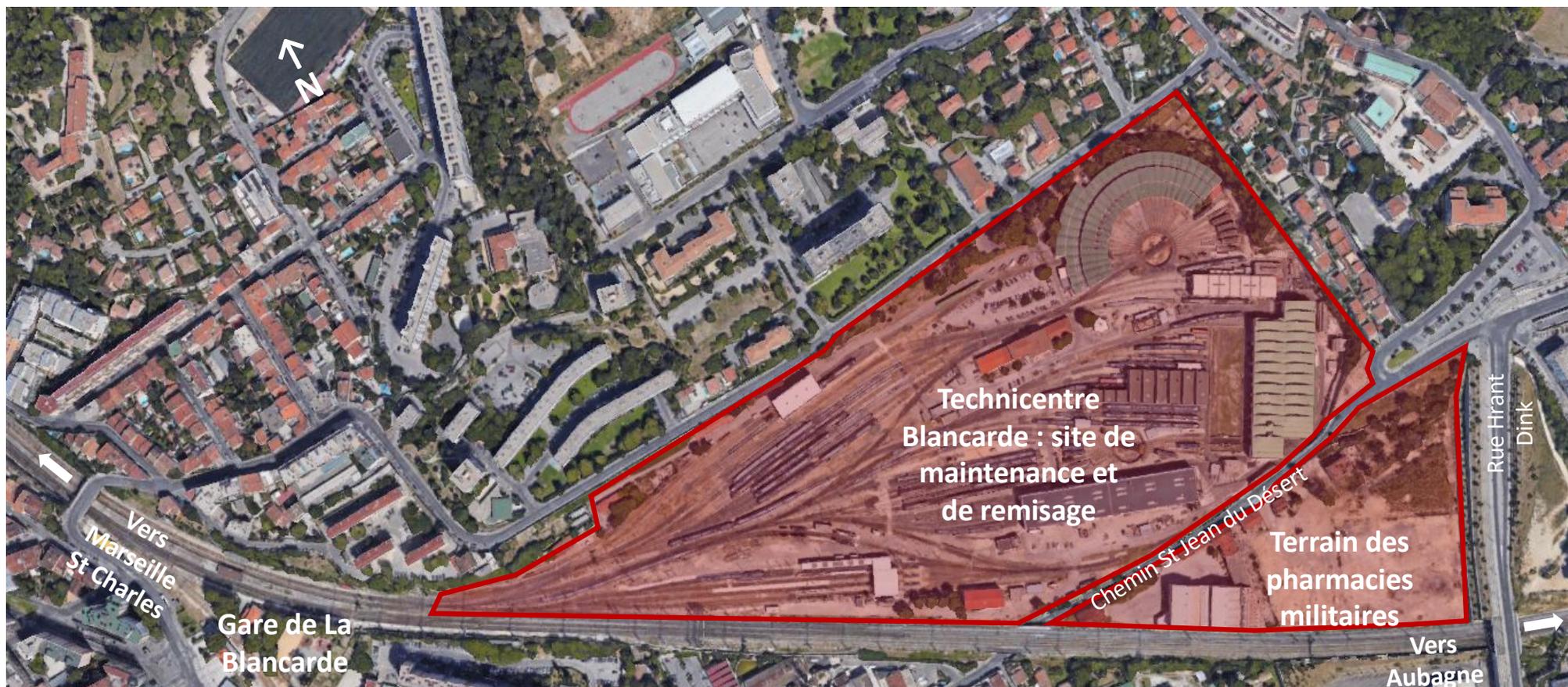


Situation de projet



Technicentre de La Blancarde

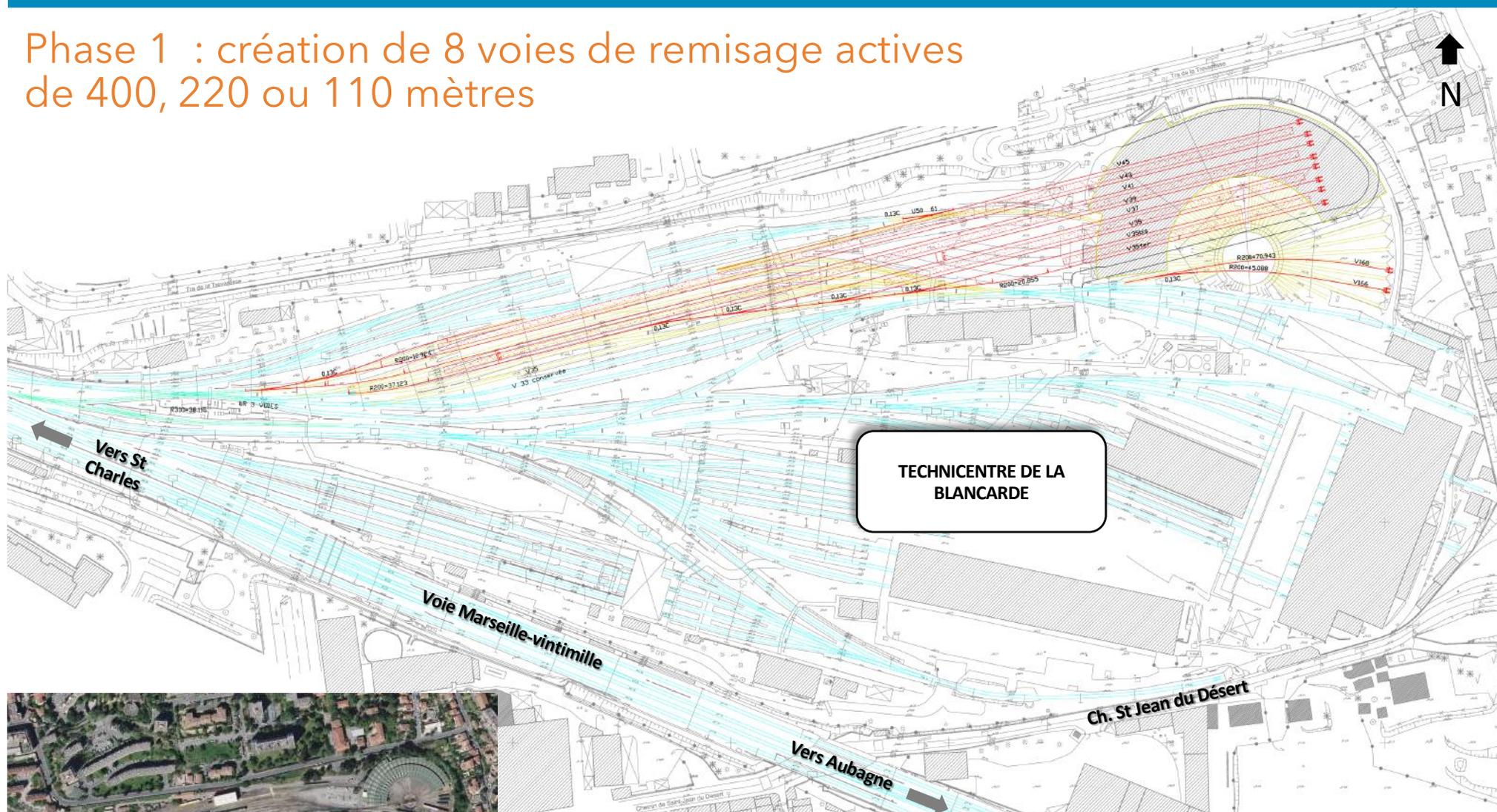
Situation existante de la zone de l'opération



Technicentre de La Blencarde

PHASE 1

Phase 1 : création de 8 voies de remisage actives de 400, 220 ou 110 mètres

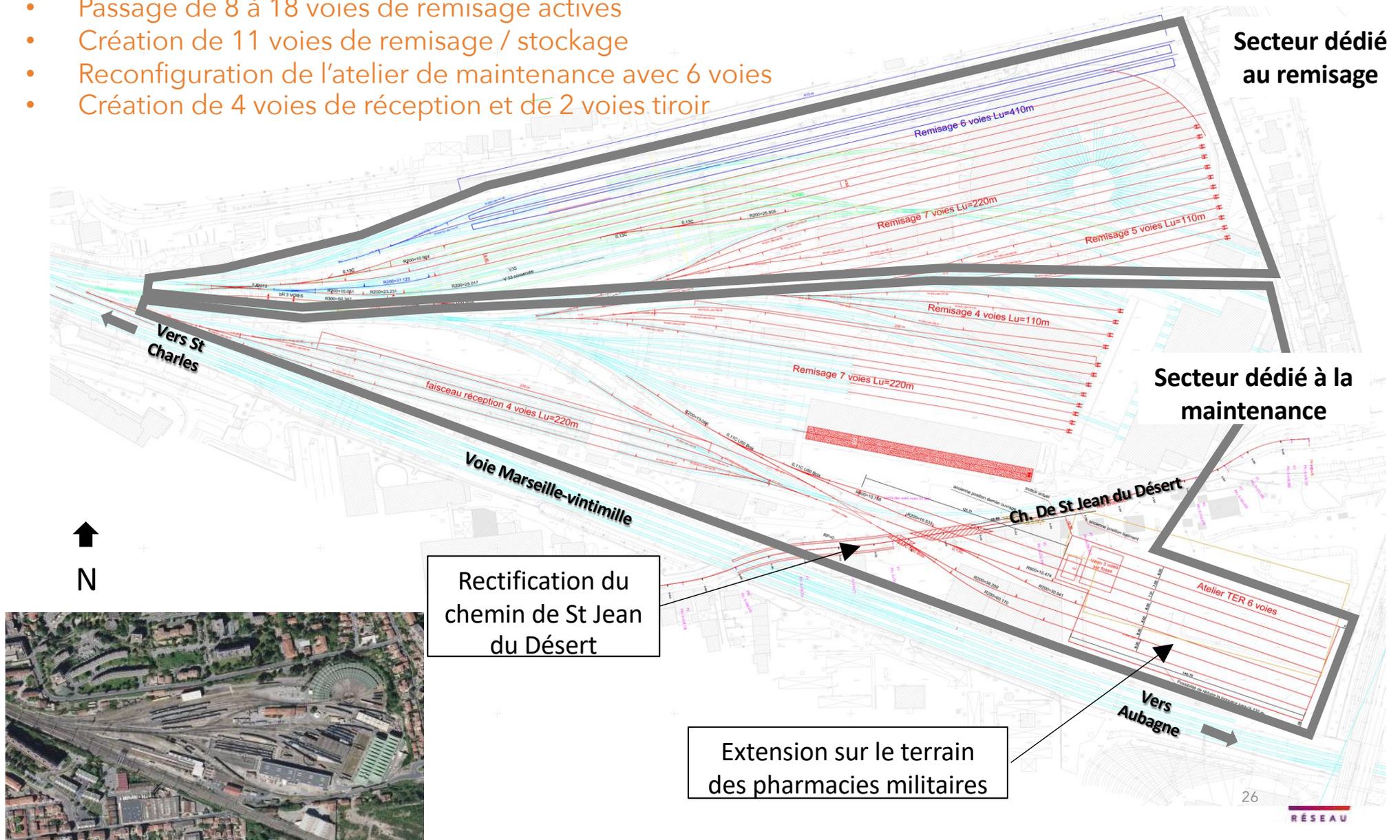


Technicentre de La Blancarde

PHASE 2

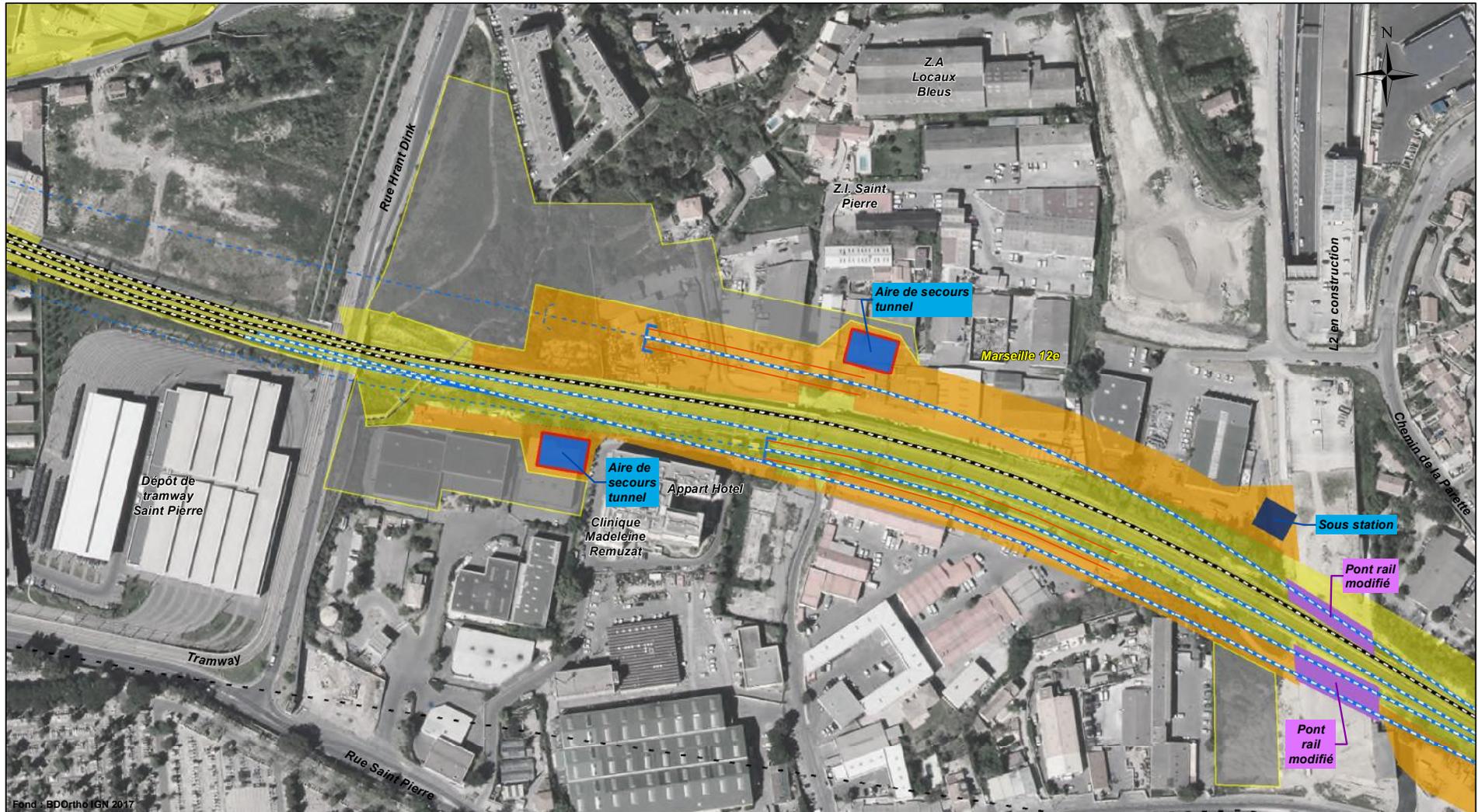
Phase 2 :

- Passage de 8 à 18 voies de remisage actives
- Création de 11 voies de remisage / stockage
- Reconfiguration de l'atelier de maintenance avec 6 voies
- Création de 4 voies de réception et de 2 voies tiroir

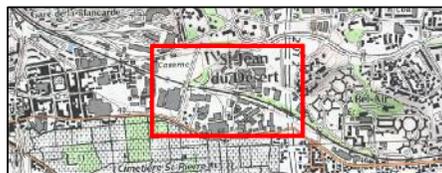


3 voies entre Blancarde et La Penne (1/2)

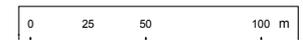
Sortie de tunnel et tranchées couvertes



Fond : BDOrtho IGN 2017

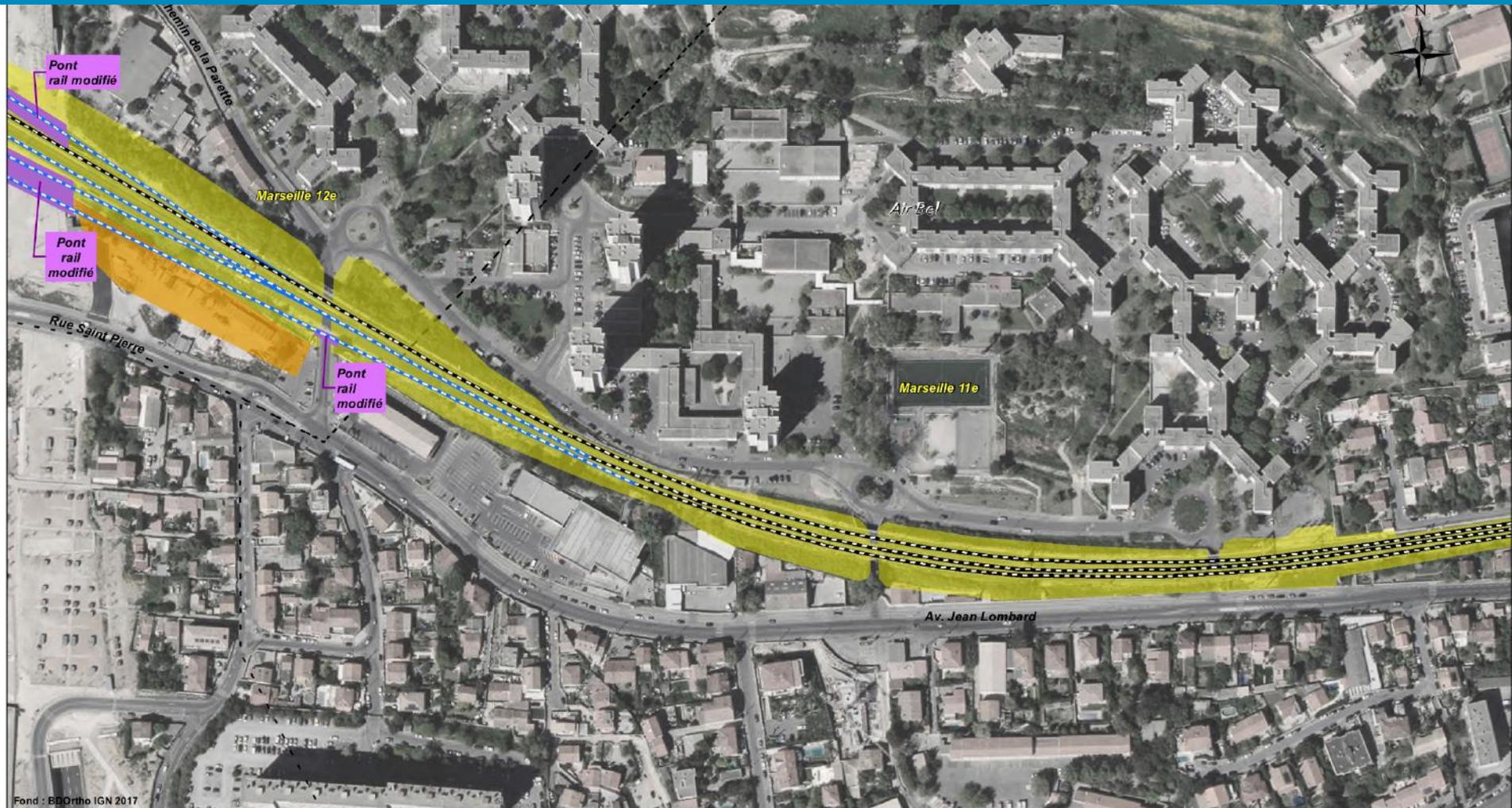


- Emprises ferroviaires actuelles
- Emprises nécessaires au projet
- Emprises nécessaires aux travaux et restituées à terme
- Voie existante
- Voie nouvelle souterraine
- Voie nouvelle en surface
- Appareil de voie
- Mur de soutènement / Paroi de tranchée ouverte
- Limite de commune ou d'arrondissement

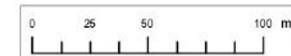


3 voies entre Blancarde et La Penne (2/2)

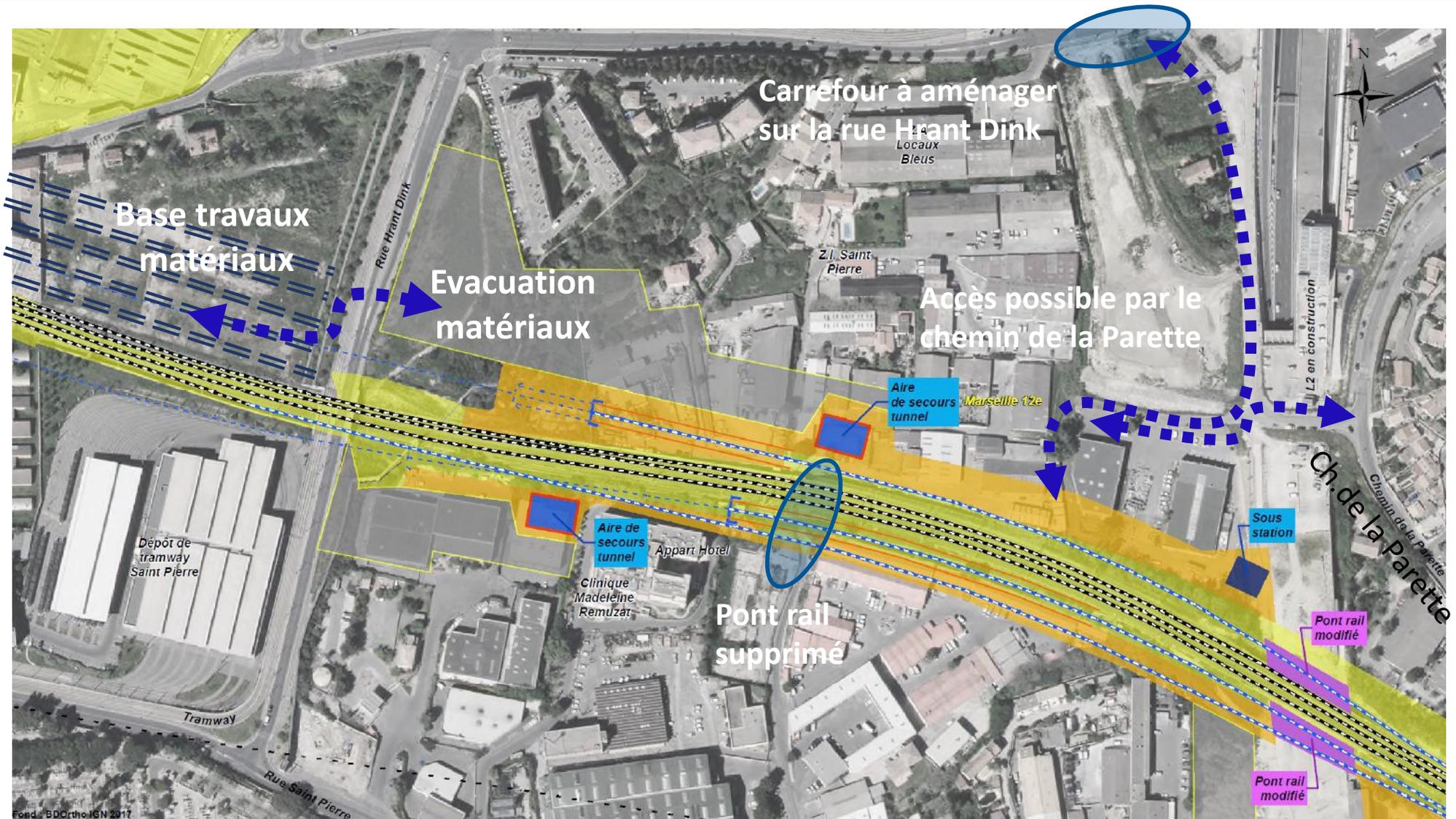
Raccordement des voies « directes et semi-directes »



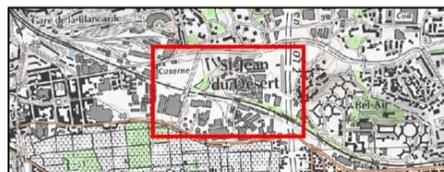
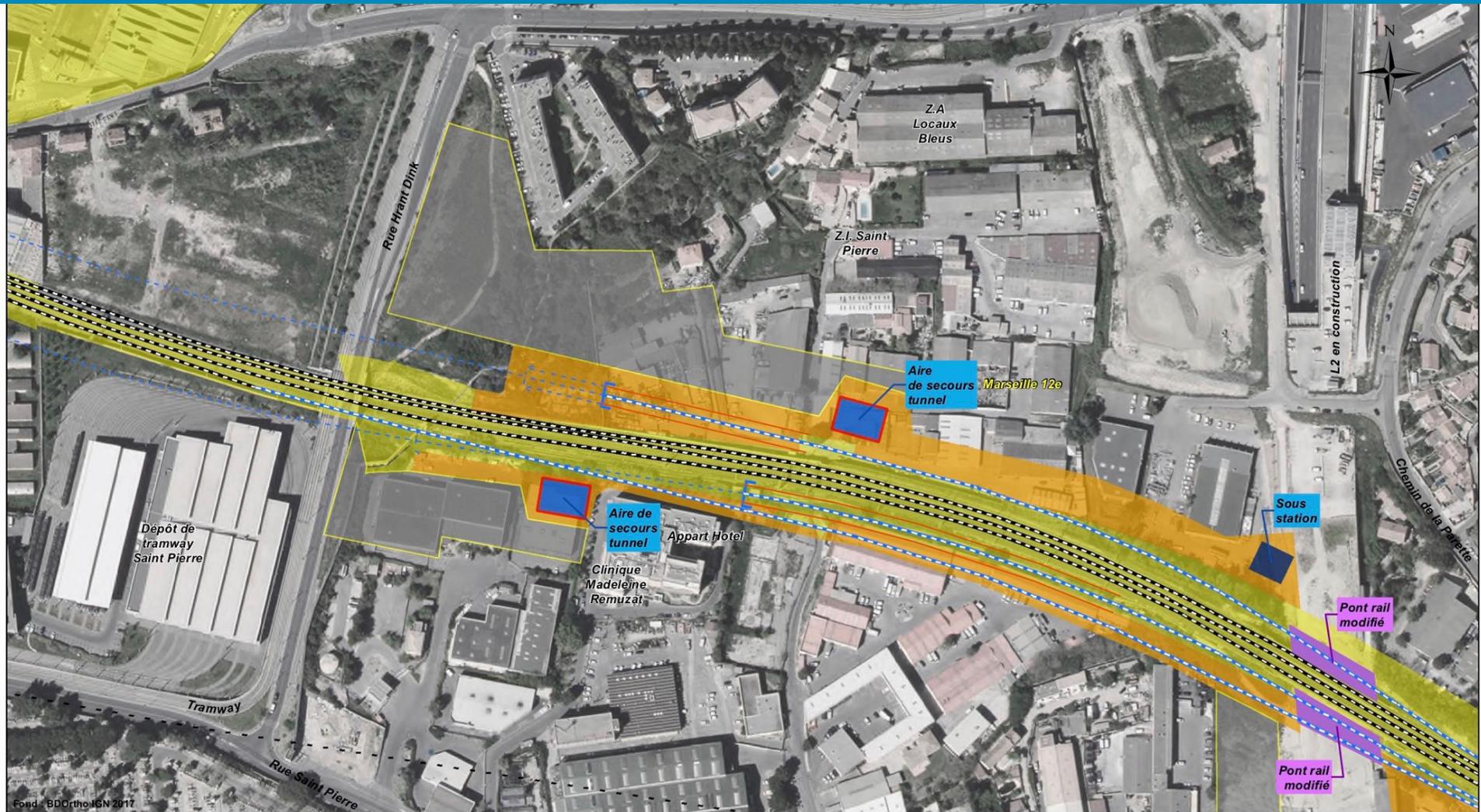
- Emprises ferroviaires actuelles
- Emprises nécessaires au projet
- Voie existante
- Voie nouvelle en surface
- Appareil de voie
- Limite de commune ou d'arrondissement



Accès durant la phase chantier : routiers et ferroviaires



4 voies Blancarde - La Penne/Huveaune (1/11) Sortie de tunnel et tranchées couvertes

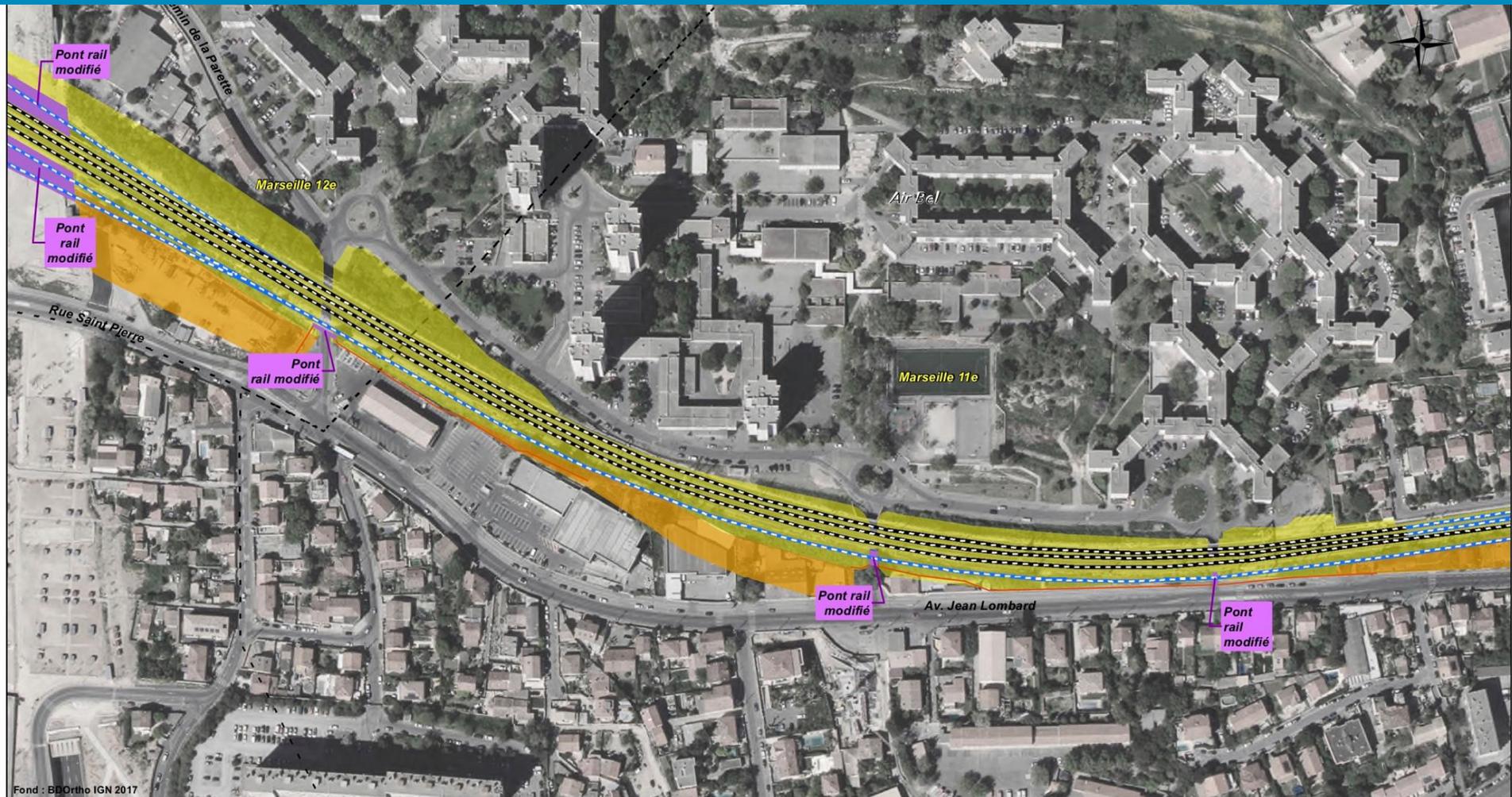


- Emprises ferroviaires actuelles
- Emprises nécessaires au projet
- Emprises nécessaires aux travaux et restituées à terme
- Voie existante
- Voie nouvelle souterraine
- Voie nouvelle en surface
- Mur de soutènement / Paroi de tranchée ouverte
- Limite de commune ou d'arrondissement

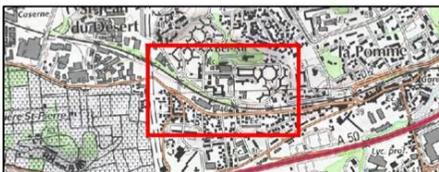


4 voies Blancarde - La Penne/Huveaune (2/11)

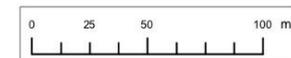
Raccordement des voies « directes et semi-directes »



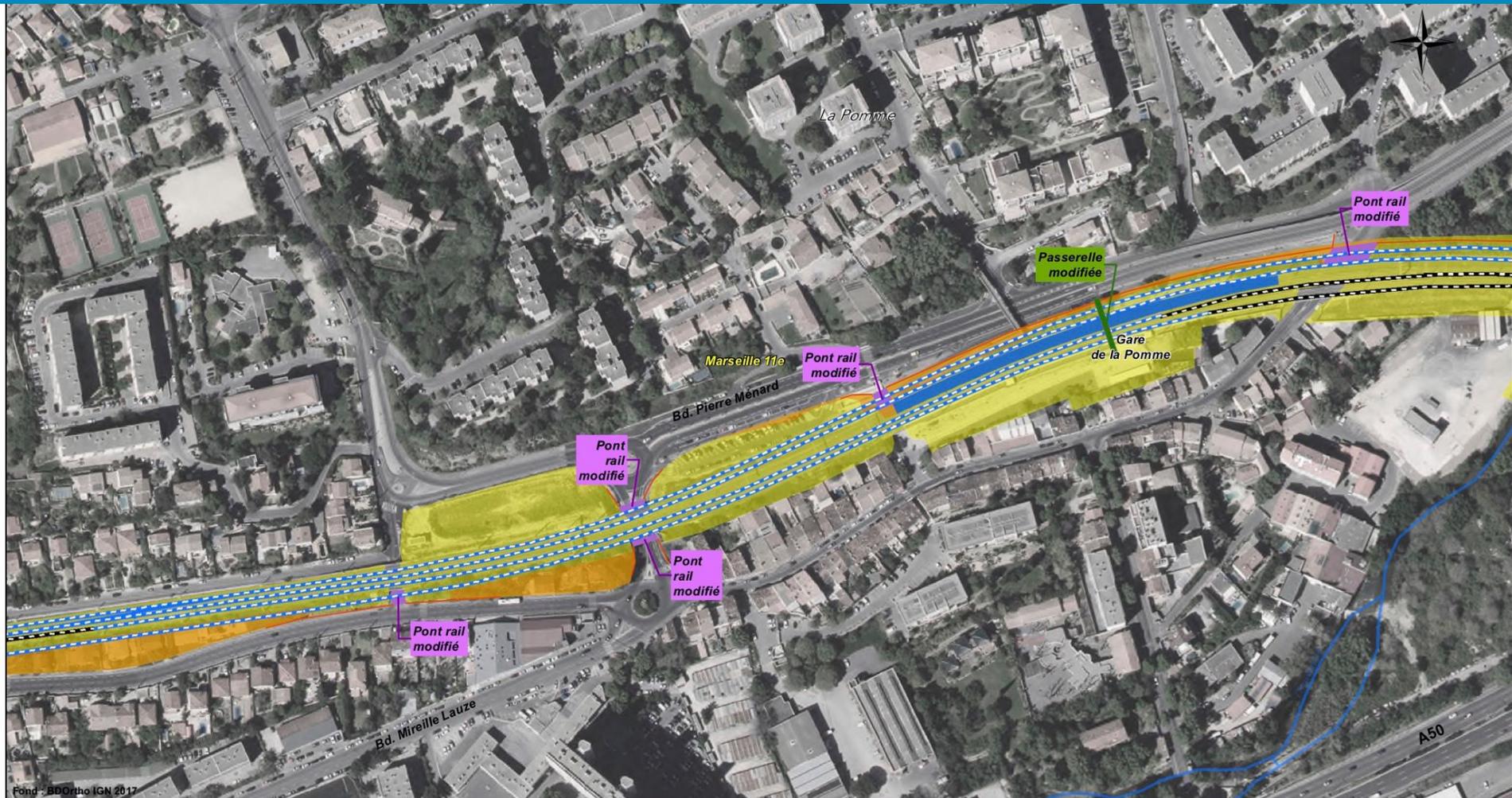
Fond : BDOrtho IGN 2017



- Emprises ferroviaires actuelles
- Emprises nécessaires au projet
- Voie existante
- Voie nouvelle en surface
- Appareil de voie
- Mur de soutènement / Paroi de tranchée ouverte
- Limite de commune ou d'arrondissement



4 voies Blancarde - La Penne/Huveaune (3/11) Gare La Pomme



Fond : BDOrtho IGN 2017



Emprises ferroviaires actuelles
Emprises nécessaires au projet

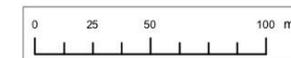
Voie existante
Voie nouvelle en surface

Appareil de voie

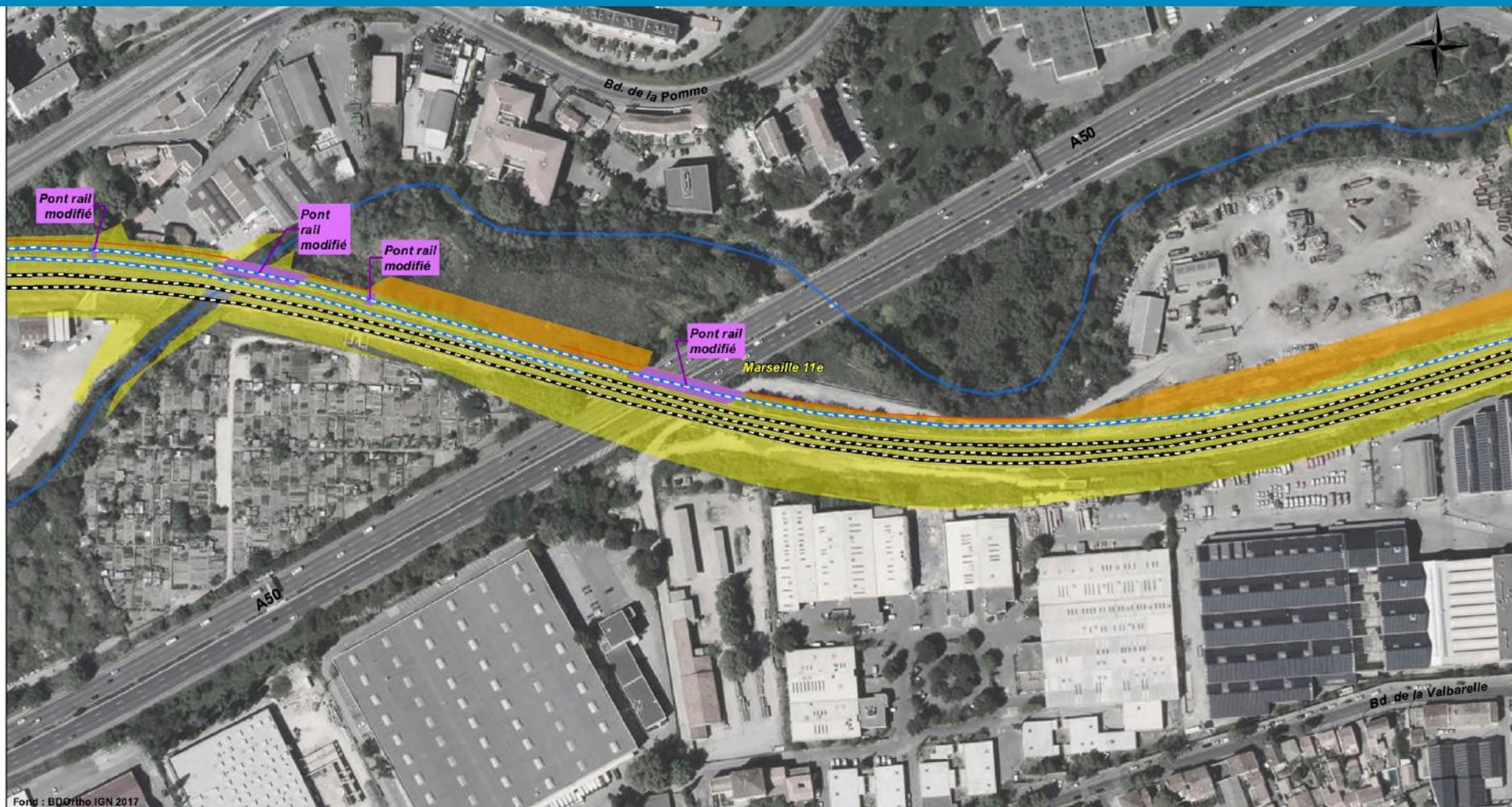
Quai créé ou modifié

Mur de soutènement / Paroi de tranchée ouverte

Limite de commune ou d'arrondissement



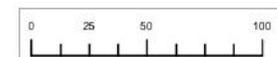
4 voies Blancarde - La Penne/Huveaune (4/11) Franchissement A50



Fond : BDOrtho IGN 2017



- Emprises ferroviaires actuelles
- Emprises nécessaires au projet
- Voie existante
- Voie nouvelle en surface
- Mur de soutènement / Paroi de tranchée ouverte
- Limite de commune ou d'arrondissement



4 voies Blancarde - La Penne/Huveaune (5/11) Saint-Marcel ferroviaire



Fond : BDOrtho IGN 2017

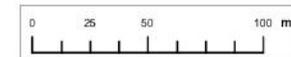


Emprises ferroviaires
actuelles
Emprises nécessaires
au projet

Voie existante
Voie nouvelle en
surface

Appareil de voie

Limite de commune
ou d'arrondissement



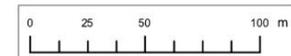
4 voies Blancarde - La Penne/Huveaune (6/11) Gare St Marcel



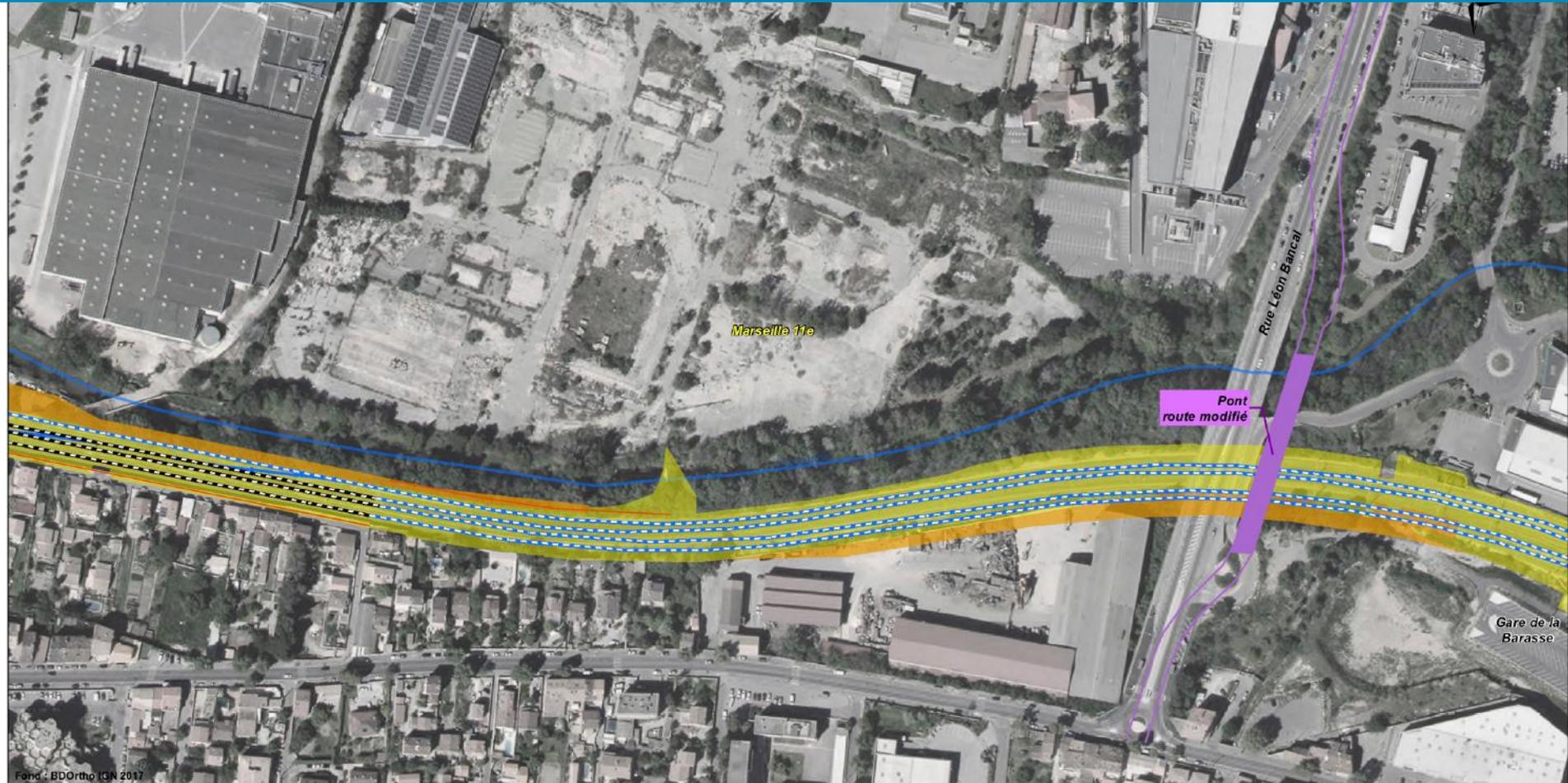
Fond : BDOrtho IGN 2017



- Emprises ferroviaires actuelles
- Emprises nécessaires au projet
- Voie existante
- Voie nouvelle en surface
- Appareil de voie
- Mur de soutènement / Paroi de tranchée ouverte
- Limite de commune ou d'arrondissement



4 voies Blancarde - La Penne/Huveaune (7/11) Entre les gares de Saint-Marcel et La Barasse (secteur de la Resclave)

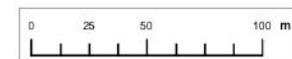


Fond : BDOrtho IGN 2017



(C) IGN Scan25 2018

- Emprises ferroviaires actuelles
- Emprises nécessaires au projet
- Voie existante
- Voie nouvelle en surface
- Appareil de voie
- Mur de soutènement / Paroi de tranchée ouverte
- Reconstitution de voirie
- Limite de commune ou d'arrondissement



4 voies Blancarde - La Penne/Huveaune (8/11) Gare de La Barasse



Fond : BDO/Info-IGN 2017



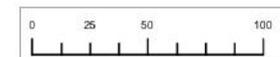
Emprises ferroviaires actuelles
Emprises nécessaires au projet

Voie existante
Voie nouvelle en surface

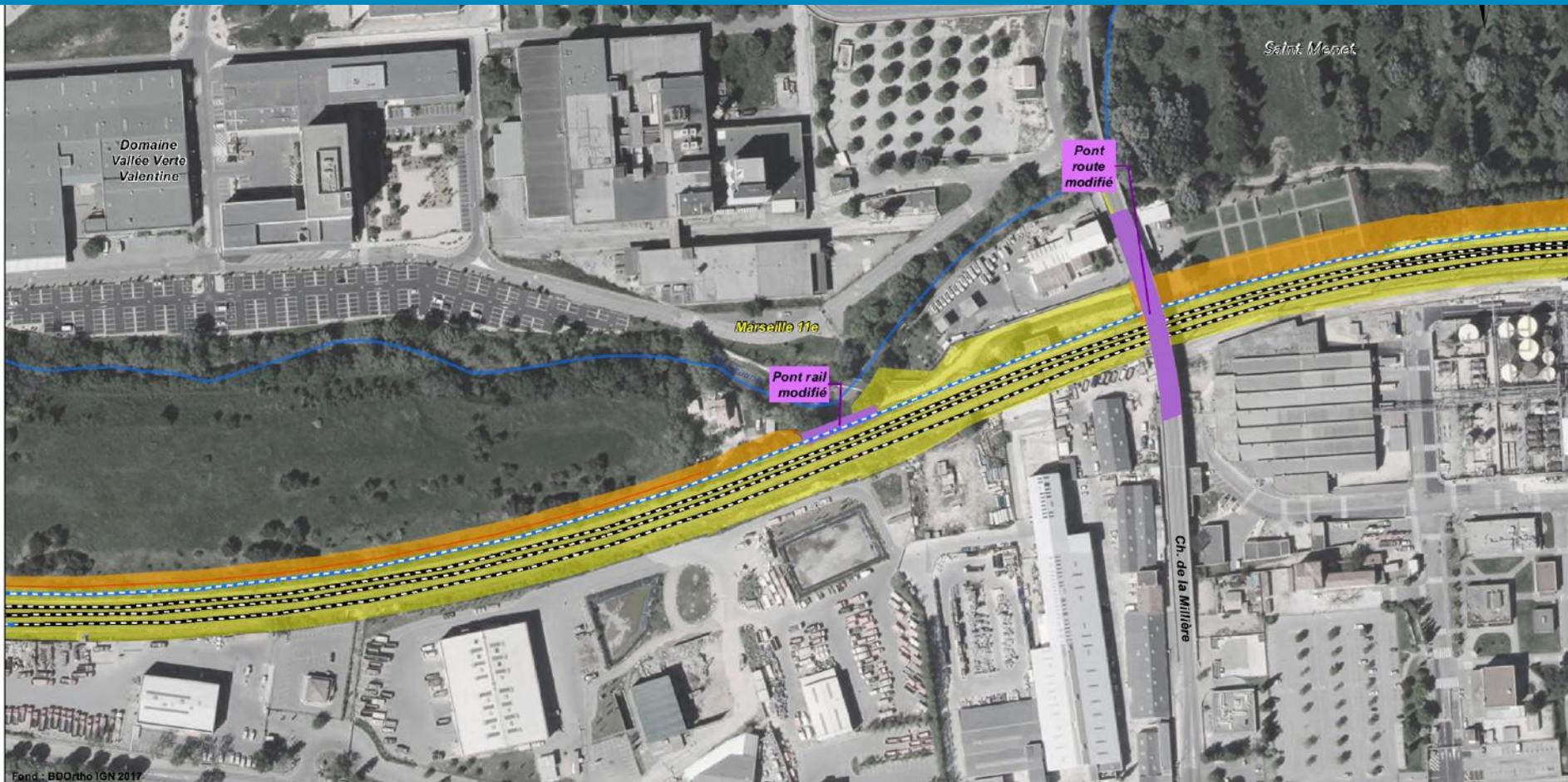
Quai créé ou modifié

Mur de soutènement /
Paroi de tranchée ouverte

Limite de commune
ou d'arrondissement

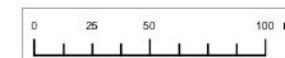


4 voies Blancarde - La Penne/Huveaune (9/11) Domaine Vallée verte



(C) IGN Scan25 2018

- Emprises ferroviaires actuelles
- Emprises nécessaires au projet
- Voie existante
- Voie nouvelle en surface
- Mur de soutènement / Paroi de tranchée ouverte
- Limite de commune ou d'arrondissement

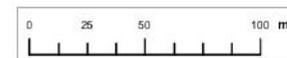


4 voies Blancarde - La Penne/Huveaune (10/11) Sous station / motocross



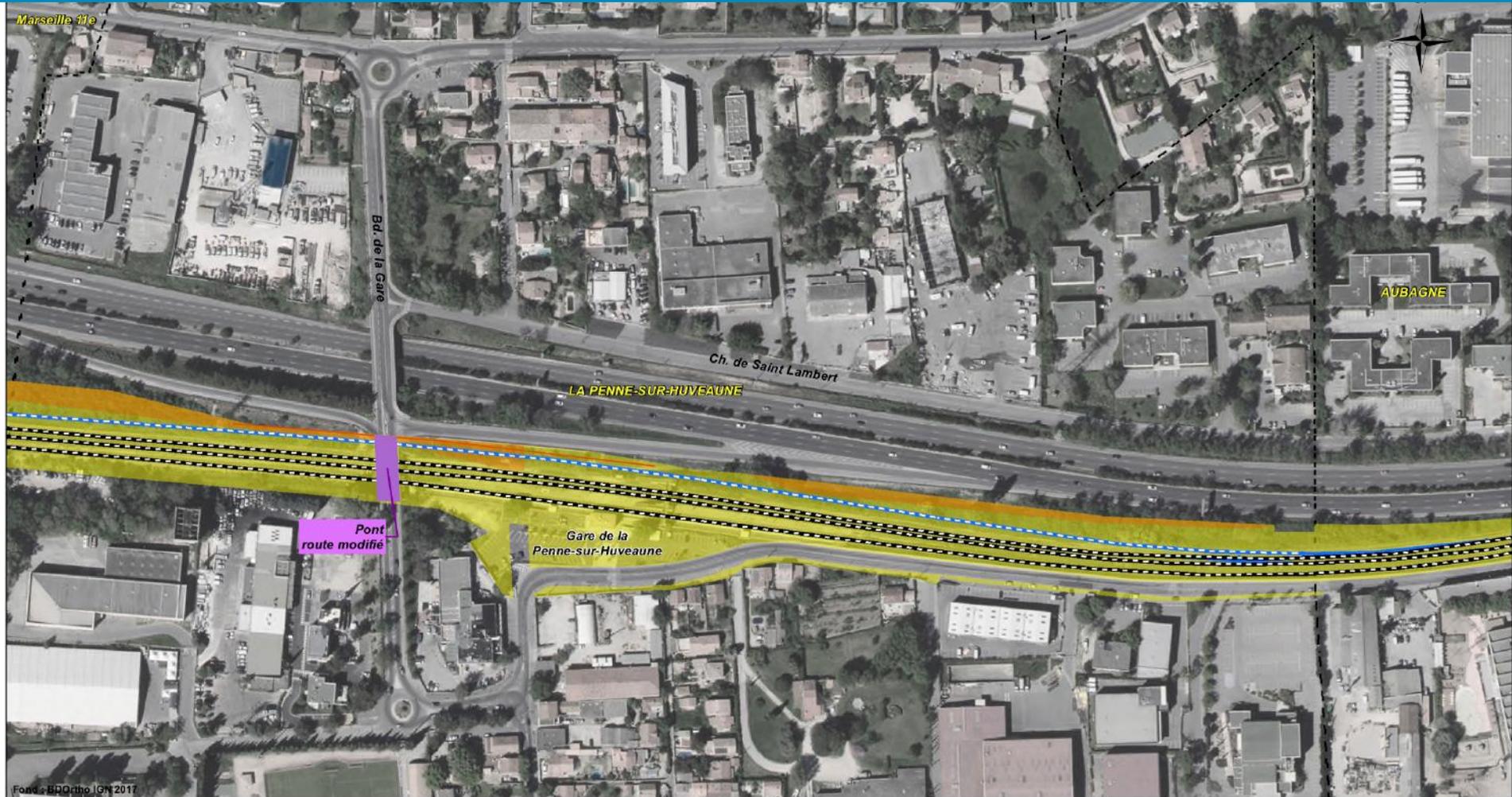
(C) IGN Scan25 2018

- Emprises ferroviaires actuelles
- Emprises nécessaires au projet
- Voie existante
- Voie nouvelle en surface
- Appareil de voie
- Mur de soutènement / Paroi de tranchée ouverte
- Limite de commune ou d'arrondissement



4 voies Blancarde - La Penne/Huveaune (11/11)

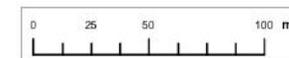
Gare La Penne-sur-Huveaune



Fonds : BDQrtho IGN 2017



- Emprises ferroviaires actuelles
- Emprises nécessaires au projet
- Voie existante
- Voie nouvelle en surface
- Appareil de voie
- Mur de soutènement / Paroi de tranchée ouverte
- Limite de commune ou d'arrondissement



4. ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

30/09/2019



Règles pour les échanges

- Respect
- Ecoute
- Pas de jugement
- Bienveillance
- Les échanges sont enregistrés - verbatim
- Des photographies peuvent être prises
- Sollicitation de prise de parole auprès de l'animateur : présentez-vous
- Pour une bonne prise en compte de votre point de vue, merci d'attendre qu'un micro vous soit remis



Echanges avec les participants

Vos questions ?

Vos contributions ?



- Sollicitez la prise de parole auprès de l'animateur
- Attendez le micro pour parler
- Présentez-vous
- Posez votre question ou formulez votre intervention de façon concise (2 à 3 minutes maximum)

Dispositif de concertation avec le public

12 juin - 18 octobre 2019

Outils d'information et de recueil des contributions

- Site internet LNPCA : www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr
- Film de présentation du projet
- Dossier support de la concertation → Communes / Co-financeurs
- Expositions → Communes / Co-financeurs
- Registres → Communes / Co-financeurs

Dispositif de concertation avec le public

12 juin - 18 octobre 2019

Les prochaines réunions sur le nœud ferroviaire marseillais

Réunions publiques locales	<ul style="list-style-type: none">• 1^{er} octobre 18h : Faisceau d'Arenc → mairie du 2 et 3^{ème} arrdts
Ateliers thématiques	<ul style="list-style-type: none">• 2 octobre 2019 à 18h - <i>Socio-économie</i><ul style="list-style-type: none">• EMD rue Biaggi à Marseille• 3 octobre 2019 à 18h - <i>Saturation ferroviaire</i><ul style="list-style-type: none">• Hôtel Campanile à Nice aéroport <p>→ <i>Inscription sur le site internet pour bénéficier d'un transport en commun</i></p>
Réunion de clôture	<ul style="list-style-type: none">• 17 octobre 2019 à Marseille 19h → Préfecture de région

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

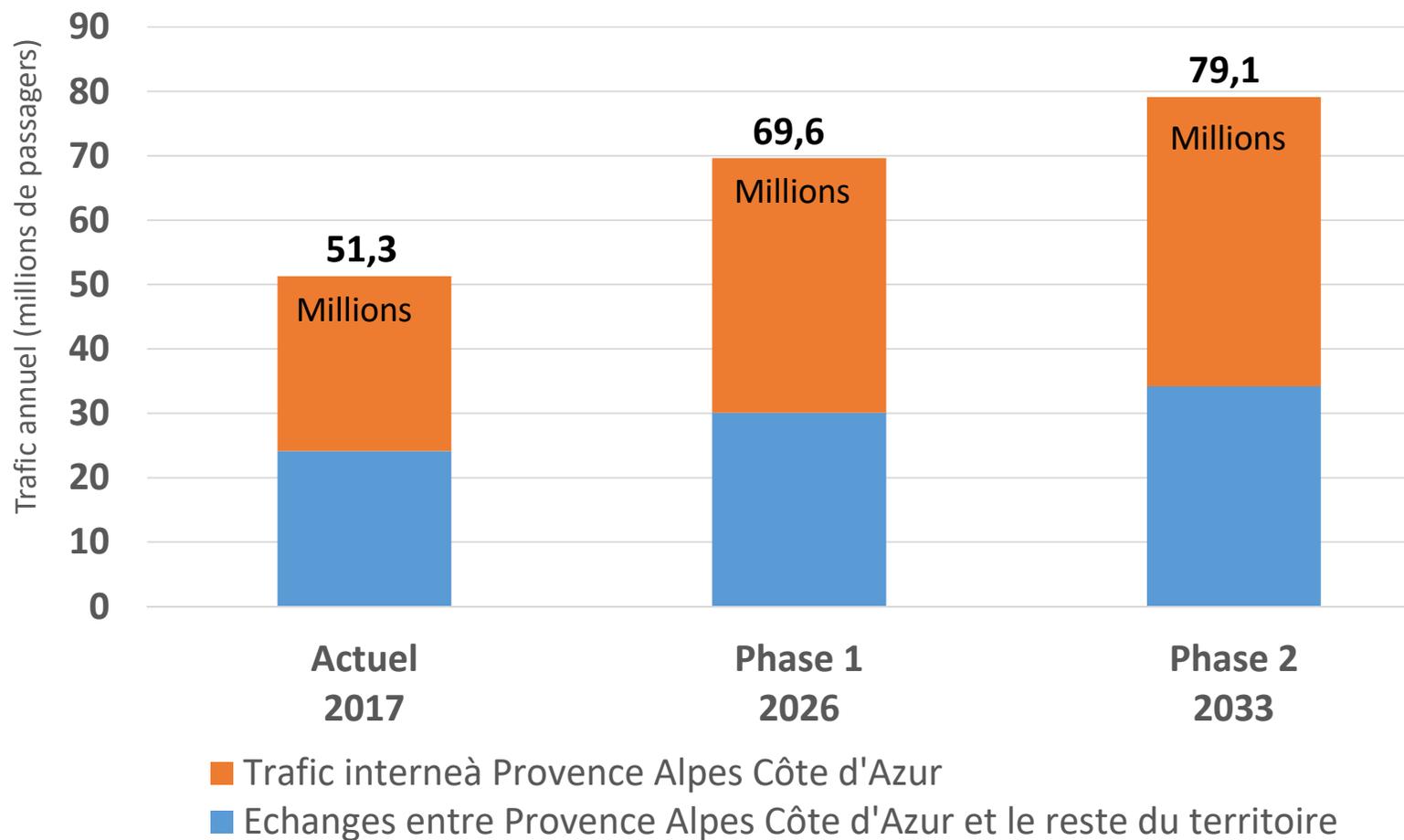
LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANÇÉES PAR :

30/09/2019



Présentation du projet : nombre de voyageurs attendus suite aux phases 1 et 2 du projet

+ 36% suite à la phase 1 → + 54% suite à la phase 2



Dispositif de concertation avec le public

12 juin - 18 octobre 2019



Projet LNPCA

PHASES 1 ET 2 DU PROJET, soumises à la concertation avec le public

- Inscrites dans les priorités de désaturation des nœuds ferroviaires et d'augmentation des transports du quotidien souhaitées par le gouvernement et les élus et prenant en considération les précédentes concertations
- **Projet de Loi d'Orientations des Mobilités** : prévoit la réalisation de l'enquête publique des phases 1 et 2 et l'engagement des travaux de la phase 1 entre 2018 et 2022
- **Décision ministérielle du 4 mars 2019** : demande une concertation mi 2019 sur les phases 1 et 2

PHASES 3 ET 4 DU PROJET

- *Conseil d'Orientation des Infrastructures* : intègre ces phases dans le projet comme étapes consécutives à la désaturation des nœuds ferroviaires pour rapprocher les métropoles régionales
- *Projet de Loi d'Orientation des Mobilités* : « *Poursuite des études pour préciser les tracés et emplacements des gares nouvelles de ces phases* »
- Nouvelles étapes de concertation à organiser ultérieurement sur ces 2 phases

Coûts des aménagements (€ constants)

Nœud marseillais

■ Phase 1 : 353 M€

- Corridor ouest : 192 M€
- Bloc est : 50 M€
- Libération cour Abeilles : 44 M€
- Blancarde 5^{ème} voie : 42 M€
- Blancarde remisage : 25 M€

■ Phase 2 : 1 954 M€

- Bloc ouest : 33 M€
- Bloc est : 12 M€
- Libération cour Abeilles : 74 M€
- Valorisation immobilière : -40 M€
- Blancarde technicentre : 95 M€
- Gare, tunnel et raccordements : 1 780 M€

- *Doublement du tunnel St-Louis : 85 M€*
- *4^{ème} voie entre Blancarde et La Penne-sur-Huveaune : 316 M€*

Projet LNPCA

■ Phase 1 : 735 M€

- Bouches-du-Rhône : 353 M€
- Var : 184 M€
- Alpes-Maritimes : 198 M€

■ Phase 2 : 2 345 M€

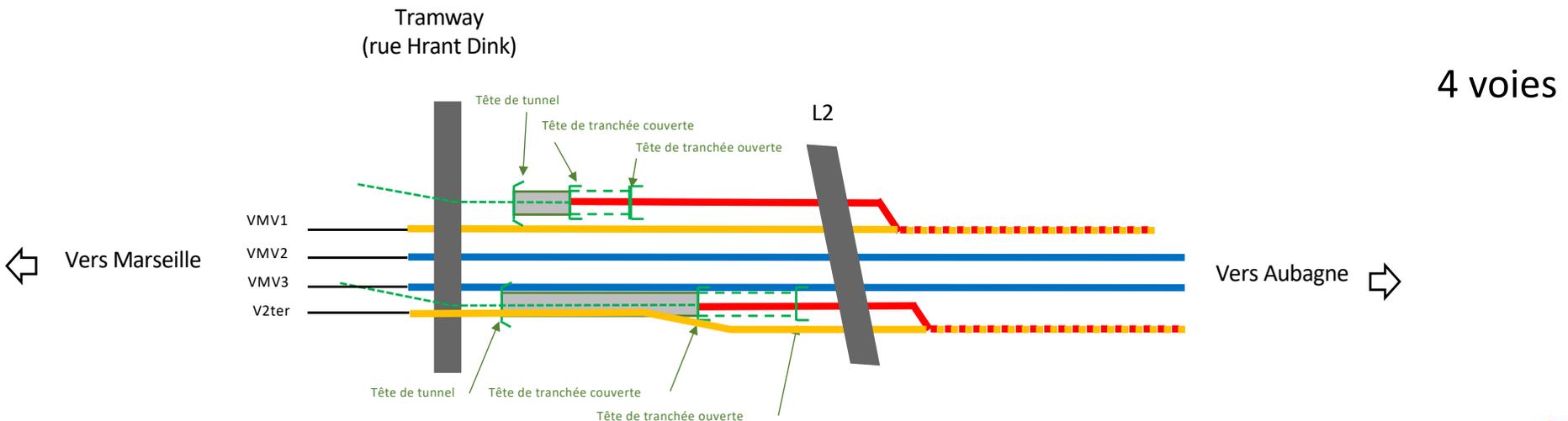
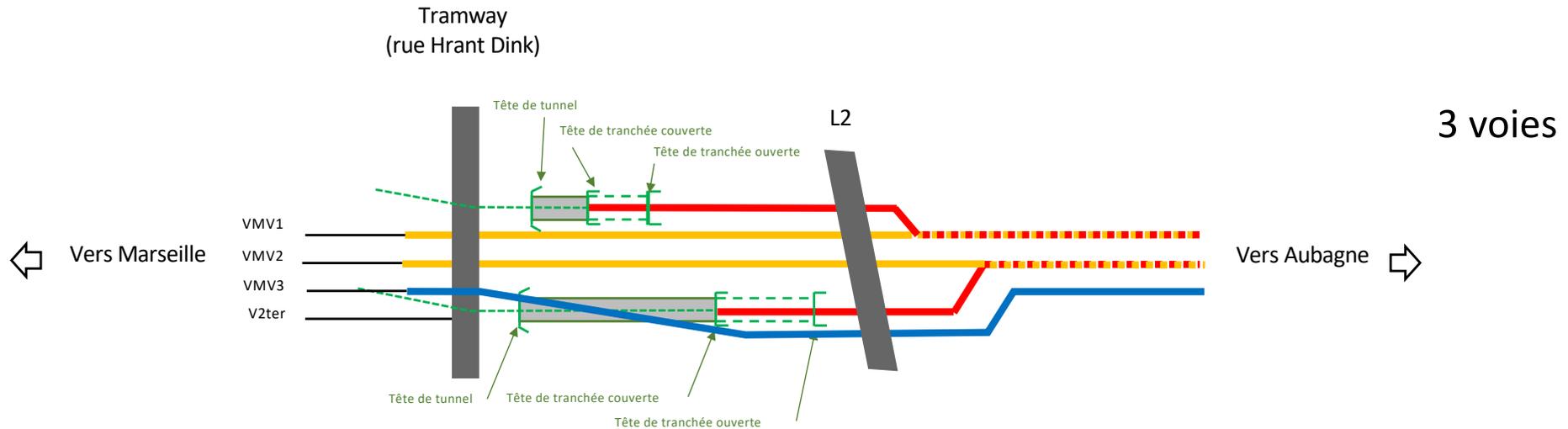
- Bouches-du-Rhône : 1 954 M€
- Alpes-Maritimes : 391 M€

- *Options : 401 M€*

■ Total phase 1 + phase 2

- **3 080 M€**
- **3 481 M€ avec options**

Tête de tunnel / Parette - 3 voies / 4 voies entre Blancarde et La Penne/Huveaune



PARETTE VISUELS 3 D

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

30/09/2019



Parete / 3 voies entre Blancarde et La Penne



Parete / 3 voies entre Blancarde et La Penne



Palette / 3 voies entre Blancarde et La Penne



Parette / 3 voies entre Blancarde et La Penne



Parette / 3 voies entre Blancarde et La Penne



Parette / 3 voies entre Blancarde et La Penne



Palette / 3 voies entre Blancarde et La Penne

